



GRÈVE CYCLIQUE DES PROFESSEURS, MAÎTRES DE CONFÉRENCES ET MAÎTRES ASSISTANTS EN SCIENCES MÉDICALES

LE SECTEUR PARALYSÉ À COMPTER DU 21 MARS

Lire en page 4

IL ÉTAIT L'INVITÉ DE LA RADIO INTERNATIONALE

SELLAL DÉTAILLE LE PROGRAMME DE BOUTEFLIKA POUR UNE "ALGÉRIE FORTE ET SÉRÈNE"

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 612 Mardi 17 mars 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LEUR DIFFUSION SERA EXPÉRIMENTALE

LES CHAÎNES AMAZIGHE ET CORANIQUE LANCÉES DEMAIN

Page 24

32 MILLIONS DE TONNES DE CIMENT PAR AN À L'HORIZON

L'ALGÉRIE PASSERA D'IMPORTATEUR À EXPORTATEUR

Lire en page 5



PHARMACIES DE GARDE

UN PROBLÈME RÉCURRENT

Lire en page 7



Lire en pages 11, 12, 13 et 14

MISE À JOUR DE LA DIVISION I : CABBA 2 - MSPB 1

BORDJ BOU-ARRERIDJ REJOINT LA JSK

PRÉPARATIFS POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Yazid Zerhouni fait le point

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales animera aujourd'hui, une conférence de presse pour annoncer les résultats définitifs des préparatifs pour l'élection présidentielle du 9 avril prochain.

PAR SIHEM HENINE

Une sortie médiatique qui viendra sanctionner une série de mesures entreprises par ce département particulièrement, en termes de révision des listes électorales, mise en place des bureaux de vote et l'organisation du scrutin.

Pour l'opération de révision des listes électorales, à elle seule, une grande artillerie avait été mise en place, des mois durant, pour inciter les citoyens à «aller s'inscrire pour pouvoir aller voter en masse le jour J». D'ailleurs, le département de Zerhouni n'avait lésiné sur aucun moyen dans cette perspective dans la mesure où chaque action entreprise a été accompagnée d'une imposante campagne médiatique et publicitaire. Allant des affiches placardées sur les grandes artères aux spots publicitaires diffusés en boucle sur les médias lourds, en passant par les



«Globalement, nous avons pu corriger le statut de près 1.200.000 électeurs»

Ph./Midi Libre

larges campagnes de proximité, rien n'avait été laissé au hasard l'essentiel étant de convaincre une plus grande marge possible de la société en âge de voter à s'inscrire sur les listes électo-

rales». M. Yazid Zerhouni avait, dans une déclaration à la presse faite en marge de la sortie de la 5^{ème} promotion des inspectrices de police, souligné «le bon déroulement des préparatifs».

Avant cela, et dans une précédente conférence de presse le membre du gouvernement avait affirmé, concernant l'opération de révision des listes électorales, que «celle-ci a eu des retombées positives au sein de la population et a permis de révéler que plus de 1 millions d'électeurs étaient mal inscrits».

Il avait ajouté dans ce sens, qu'entre 18 et 19 millions d'électeurs sont attendus à ce scrutin, selon les premières appréciations d'un bilan qui n'était toujours pas définitif.

Le ministre a fait savoir que le nombre des nouveaux inscrits, notamment les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, s'élève à 300.000. Un chiffre qui prend également en compte 200.000 personnes, qui n'étaient pas inscrites.

«Globalement, nous avons pu corriger le statut de près 1.200.000 électeurs, suite à l'opération de recensement», avait affirmé Zerhouni en soulignant que «la priorité est accordée aux électeurs qui appartiennent aux familles ayant bénéficié de nouveaux logements et qui ont de ce fait changé de lieu de résidence».

Durant les semaines écoulées les services de ce département ministériel s'étaient attelés, faut-il le préciser, à l'installation de bureaux de vote au niveau des nouvelles cités ou à proximité de cités dites populaires. S. H.

IL ÉTAIT L'INVITÉ DE LA RADIO INTERNATIONALE

Sellal détaille le programme de Bouteflika pour une «Algérie forte et sereine»

Le programme du candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika tend à faire du pays, dans les cinq années à venir, une «Algérie forte et sereine», a indiqué Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du président sortant. Le président Bouteflika qui postule à un troisième mandat consécutif à l'occasion de l'élection présidentielle du 9 avril prochain, «insiste et s'engage à mener les dernières grandes réformes pour que l'Algérie atteigne le niveau des pays émergents», a ajouté M. Sellal, qui était l'invité de l'émission «Les grands dossiers» de Radio Algérie internationale (RAI). Il a précisé que le programme du candidat Bouteflika s'articule autour de quatre grands axes, à savoir ramener la sérénité au pays en poursuivant le processus de la Réconciliation nationale, la bonne gouvernance qui se traduit par la poursuite des réformes engagées dans divers domaines et le développement humain dont un des indicateurs consiste en le nombre d'étudiants qui atteindra, les deux millions à l'horizon 2015, selon M. Sellal. Le quatrième grand axe concerne la poursuite de la croissance économique avec la création des richesses, a ajouté le directeur de campagne du candidat

Bouteflika, citant l'exemple des PME-PMI qui atteindront les 200.000 dans les prochaines cinq années, ce qui présage, a-t-il dit, la création d'emplois et la poursuite de la baisse du taux de chômage.

Il a ajouté que d'autres réformes allant dans le sens de la bonne gouvernance et dont la finalité est de mettre un terme à la bureaucratie, sont engagées, citant ainsi



les codes communal et de wilaya ainsi que le nouveau découpage et d'autres nouveautés qui seront concrétisées lors du prochain quinquennat dans le cas où le candidat Bouteflika sera réélu, a-t-il dit.

M. Sellal a souligné que tous ces chantiers ne peuvent être menés à bien sans la «sérénité», insistant dans ce contexte sur la Réconciliation nationale. La Réconciliation nationale n'a pas été initiée «pour régler les problèmes et les retombées du terrorisme», a encore précisé M. Sellal, mais elle vise plutôt à remettre les Algériens d'accord entre eux et permettre aux citoyens de s'aimer. Concernant la campagne électorale qui débute officiellement le 19 mars, M. Sellal a indiqué que le candidat Bouteflika l'entamera à partir de la capitale des Aurès, Batna. M. Bouteflika, a-t-il dit, ne se contentera pas d'animer des meetings populaires, mais il a axera son activité durant cette campagne sur le travail de

proximité. «Le candidat Bouteflika attache une grande importance à la communication et, à cet effet, un site web sera mis en ligne dès ce jeudi», a indiqué M. Sellal, soulignant qu'il s'agit d'un site Internet «très riche et fournissant un grand nombre d'information sur tout ce qui a été réalisé à travers le pays, wilaya par wilaya». Ce site (www.bouteflika-2009.com), comportera aussi un forum et sera interactif puisque les internautes pourront y intervenir, selon M. Sellal. Lorsque M. Bouteflika a annoncé sa candidature le 12 février dernier, il a voulu donner une «nouvelle image» de l'Algérie, a-t-il ajouté. Le recours aux nouvelles technologies de l'information en matière de communication témoigne de la «volonté» d'aller vers la modernité, a ajouté M. Sellal, soulignant que le candidat Bouteflika s'adresse à toutes les franges de la société, notamment les jeunes. En ce sens, M. Sellal a relevé le «grand engouement» enregistré lors de la collecte des signatures en faveur du candidat indépendant Bouteflika, et a souligné qu'«un président mal élu risque de ne pas opérer de grands changements». M. Sellal qui a relevé que plus de 5.000 permanences ont été ouvertes à travers le pays, a indiqué que ces permanences sont gérées notamment à l'étranger par des personnalités, citant le footballeur Rabah Madjer au Qatar et d'«éminents» professeurs algériens aux Etats-unis d'Amérique et en Angleterre. En ce sens, le directeur de campagne du président sortant se dit «convaincu» d'une «forte participation» lors du scrutin du 9 avril. (APS)

POUR RÉPONDRE À SES OBLIGATIONS DE CHEF D'ÉTAT

Le candidat Bouteflika interrompra sa campagne durant trois jours



Fonction de président de la République oblige, le candidat aux joutes électorales d'avril prochain, M. Abdelaziz Bouteflika, devra interrompre sa campagne électorale pour une durée minimum de trois jours afin d'assister au sommet arabe et au Sommet arabes-Amérique Latine. Une rencontre prévue à Doha, capitale du Qatar, durant la fin du mois de mars en cours. D'ailleurs, le ministre d'Etat qatari, Cheikh Hamad Ben Nasser Ben Djaber al-Thani, est arrivé à Alger samedi, spécialement pour remettre au Président de la République, une invitation à se rendre à ce sommet. «Nos deux pays entretiennent des relations solides et ancrées, qui se consolident chaque jour», a affirmé le ministre qatari, dans une déclaration à la presse, à son arrivée à Alger.

S. H.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

LES GAGES DE MOHAMED TEGUIA

Mohamed Tegua a indiqué que les auteurs de fraude ou de dépassements risquent non seulement d'être lourdement sanctionnés par de fortes amendes mais sont aussi passibles de prison.

PAR AMINE SALAMA

Le président de la Commission politique nationale de surveillance de l'élection présidentielle s'est montré menaçant lorsqu'il n'a pas hésité à rappeler les mesures prises par les autorités pour garantir la transparence du scrutin présidentiel du 9 avril prochain. Mohamed Tegua, qui s'exprimait hier sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale lors de l'émission «*Fi El Oudjiha*», a, en effet, indiqué que les auteurs de fraude ou de dépassements risquent non seulement d'être lourdement sanctionnés par de fortes amendes mais sont aussi passibles de prison. Il a aussi rappelé qu'il est dans les prérogatives de la Commission, qu'il préside, ou de



Tegua : «Toutes les conditions seront réunies pour la transparence du scrutin.»

ses démembrements au niveau local de saisir la justice en cas de constat de fraude ou de dépassements d'une quelconque partie liée de près ou de loin à cette élection présidentielle. Ces prérogatives ont été, pour rappel, bien explicitées par le décret présiden-

tiel du 7 février dernier portant création de cette commission. A ce titre il a rappelé que les toutes les institutions publiques et administratives donatrices de requêtes ou de plaintes sont tenues de répondre dans un délai n'excédant pas les 48 heures. Par ces rap-

pels Mohamed Tegua, veut donner davantage de gages sur la transparence de l'opération électorale au moment où des voix s'élèvent çà et là pour tenter de jeter le discrédit sur cette élection en accréditant la thèse selon laquelle il y aura fraude lors du scrutin «*toutes les conditions ont été réunies pour permettre à la commission d'accomplir au mieux sa mission*» a-t-il encore précisé. Il a ainsi soutenu que «*la première garantie réside dans la loi organique portant régime électoral qui n'a omis aucun volet pour fournir des conditions sereines pour le déroulement des élections*». Il a également prévenu les six candidats à la présidentielle que l'opération relative au financement de la campagne électorale doit impérativement se caractériser par une gestion transparente, ce conformément aux dispositions prévues par les textes de loi. «*il n'y aura pas d'autre moyen de financement de cette campagne électorale que ceux mis à la disposition des candidats par l'administration*» a-t-il affirmé. Lors de l'élection présidentielle d'avril

2004 les pouvoirs publics avaient octroyé à chaque candidat une enveloppe financière de l'ordre de 1,5 milliard de centimes. Mais pour l'heure aucun des six candidats n'a encore reçu le moindre centime. C'est en tout cas ce qu'a soutenu un des candidats il y a de cela juste quelques jours, alors que le début de la campagne électorale est prévu pour ce jeudi. Sur la présence au sein de la commission de représentants de partis politiques qui n'ont pourtant présenté aucun candidat à la présidentielle, Tegua reconnaît, certes à demi-mot, que certaines formations ne sont mues que par des considérations financières. Il faut dire que les membres de la Commission tant à l'échelle nationale que locale perçoivent des primes et des indemnités se chiffrant à des centaines de millions de centimes sonnants et trébuchants. Tegua admet que ce phénomène est davantage constaté au niveau des commissions communales ou, pour rappel, une prime de 30.000 DA est octroyée à chacun des membres.

A. S.

EN PRÉVISION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'UGCAA décide le gel de toute grève

PAR SADEK BELHOCINE

«*Toute manifestation de mécontentement ou mouvement de grève est gelé jusqu'après l'élection présidentielle d'avril prochain*». Cette annonce a été faite, hier, par Boulenouar Hadj Tahar, chargé de l'information et porte-parole de l'organisation syndicale des commerçants algériens, au cours d'un rassemblement relatif à l'élection présidentielle, justifiant cette décision par le souci de toute tentative de récupération politique pendant cette période sensible. Au cours de cette même rencontre, l'UGCAA a encore annoncé l'ouverture de permanences au niveau de toutes les daïrates de la wilaya d'Alger, dans des locaux mis à la disposition de l'UGCAA par des commerçants volontaires. Selon l'orateur, ces per-

manences ont pour mission de sensibiliser les citoyens sur l'acte de voter et d'appeler à un vote massif en faveur du candidat Abdelaziz Bouteflika. Le choix de l'UGCAA n'est pas fortuit, explique le porte-parole de l'organisation des commerçants qui énumère les réalisations du président sortant qui se déclinent, notamment, par «*le retour à la paix et à la stabilité*» du pays qui a souffert durant une décennie des affres du terrorisme. Les autres réalisations du Président de la république, qui brigue un troisième mandat, sont également mises en exergue par Boulenouar Hadj Tahar, particulièrement, le million de logements, l'autoroute Est-Ouest, le renforcement des structures de l'Education nationale, les Universités, la santé, la création de trois millions d'emplois, de PME/PMI et la mise en

œuvre des conditions nécessaires pour la relance économique. Le même candidat, dira-t-il «*a œuvré pour le retour de l'Algérie au concert des Nations*». Il cite également d'autres points qui militent pour le choix du candidat Bouteflika et sur lesquels celui-ci a instruit le ministre du Commerce de les concrétiser à savoir, l'organisation du marché, la révision des textes de loi régissant les activités commerciales et enfin la création d'un réseau national de distribution. Ce qui, selon lui, «*a rendu beaucoup d'espoir aux commerçants*». Usant d'un langage pédagogique, le porte-parole de l'UGCAA explique que «*l'élection présidentielle est une question nationale*» et l'organisation syndicalo-professionnelle «*une partie prenante*», en raison des «*conséquences qui en découlent sur les plans économique et social*». Il esti-

me que l'UGCAA a le droit de définir sa position à la lumière des deux mandats exercés par le Président de la république, lesquels sont, souligne-t-il «*largement positifs comparés à la période d'avant la venue de Abdelaziz Bouteflika*». Forte de 1.250.000 commerçants recensés à travers le territoire national, il rappelle que des centaines de commerçants ont perdu leurs biens ou arrêté leurs activités durant la tragédie noire que le pays a traversée et revendique «*la baisse de la pression fiscale*» pour permettre de souffler un tant soit peu. A l'issue du rassemblement, une voix s'est élevée dans la salle: «*et pour nous, quand aura lieu l'effacement de nos dettes*». Une question pertinente qui obtiendra réponse, selon Boulenouar Hadj Tahar, après l'élection présidentielle. S. B.



Tayeb Belaïz.

LE CODE DE PROCÉDURE CIVILE ET ADMINISTRATIVE EXPLIQUÉ PAR BELAÏZ

Il entrera en vigueur en avril 2009

Le code de procédure civile et administrative qui a vu le jour en avril 2008 et qui entrera en vigueur en avril 2009 a été qualifié par le ministre de la Justice, garde des Sceaux de «*révolutionnaire*». Dans son allocution d'ouverture de la journée d'étude sur l'instance arbitrale organisée, hier, par la Cour suprême, Tayeb Belaïz a indiqué que «*l'arbitrage contenu dans ce nouveau code est le meilleur moyen de protéger les intérêts des parties à travers le droit de compromis qu'il leur confère sur le mode de protection le plus approprié de leurs intérêts*». Selon lui, l'arbitrage est «*un moyen efficace*» de règlement des litiges, le qualifiant de «*nécessaire et vital*» en matière de commerce international. «*Il permet, explique-t-il, d'une part, la concrétisation de l'intérêt général et privé*» et d'autre part, la réalisation de «*la complémentarité économique entre les Etats dont les systèmes juri-*

diques et judiciaires peuvent différer». Le ministre a souligné, dans ce contexte, que les règles d'arbitrage citées dans le nouveau code de procédure civile et administrative «*sont parmi les plus récentes dans les législations et les applications internationales en matière d'arbitrage et dans les conventions internationales conclues dans ce domaine*». Il comprend, ajoutera-t-il «*de nombreux critères et normes garantissant un arbitrage juste et rapide dans la prononciation et l'exécution de la sentence*». Les articles relatifs à l'arbitrage commercial international, a poursuivi le ministre, sont conformes aux systèmes les plus développés et les plus récents dans le domaine de la jurisprudence judiciaire notamment en matière de litiges relatifs à des intérêts économiques d'au moins deux Etats, sans le conditionner par une domiciliation ou lieu de résidence d'une des deux parties à l'étranger. Pour le

ministre, ces nouvelles règles juridiques ont été introduites dans la législation dans un esprit de «*conformité avec les changements que connaît le monde au plan des activités commerciales et économiques imposées par l'économie mondiale (...) qui sont de nature complexe et spécialisée*». Rappelons que le code de procédure civile et administrative a consacré dans son livre V les modes alternatifs de règlement des litiges dont la conciliation, la médiation et l'arbitrage et ce, de l'article 990 à 1061. Il a été élaboré en collaboration avec une commission composée de magistrats, d'avocats, de cadres et de professeurs compétents, Le ministre a, par ailleurs évoqué de manière générale, la réforme du secteur de la justice sanctionnée, a-t-il dit, jusqu'à présent par «*la promulgation de plus de 150 textes législatifs et réglementaires*».

Synthèse S.B.

GRÈVE CYCLIQUE DES PROFESSEURS, MAÎTRES DE CONFÉRENCES ET MAÎTRES ASSISTANTS EN SCIENCES MÉDICALES

Le secteur paralysé à compter du 21 mars

À partir de samedi, toutes les activités de soin et de prévention, les consultations ainsi que les examens d'exploration biologique et d'imagerie ne seront pas assurés.

PAR MEROUA TOUAHRIA

Les professeurs, maîtres de conférences et maîtres assistants en sciences médicales ont décidé d'observer une grève cyclique de trois jours par semaine à dater du 21 mars courant. Pour l'enseignement en sciences médicales, il a été décidé d'un boycott illimité de tous les examens et concours à partir de la même date. C'est à l'appel du Syndicat national des professeurs et doctes en sciences médicales (SNPDSM) et du Syndicat national des maîtres-assistants en sciences médicales (SNMASM) que ce mouvement de débrayage sera mené.

Ainsi, à partir de samedi, toutes les activités de soin et de prévention, les consultations ainsi que les examens d'exploration biologique et d'imagerie ne seront pas assurés. Seules les urgences continueront à être



Les blouses blanches décident d'une grève illimitée pour faire entendre leurs revendications

prises en charge normalement. Pour l'enseignement en science médicales. Il a été décidé également du boycott illimité de tous les examens et concours à dater également du 21 mars 2009. Cette action concernera les examens de graduation et de post graduation, les DEMS, les concours de résidanat, de professorat, de doctentat de maîtrise d'assistantat de même que les jurys de thèse. Les cours, les

conférences ainsi que les travaux pratiques et dirigés, pour leur part, seront normalement assurés.

Selon l'appel lancé par les deux syndicats, cette grève cyclique a été décidée le 11 mars dernier en assemblées générales au niveau de toutes les villes, sièges de facultés de médecine. Les praticiens hospitalo-universitaires ont opté pour cette ultime action en constatant le non abou-

tissement du décret réévaluant la rétribution de leurs activités.

En effet, après la dernière grève ouverte touchant l'enseignement en sciences médicales, entamée le 3 janvier 2009 et le préavis de grève déposé pour les activités de soin, les autorités de tutelle se sont engagées, en attendant l'ouverture des discussions sur le régime indemnitaire, de défendre et de faire aboutir le projet de décret réévaluant la

rétribution des activités de santé des hospitalo-universitaires. Pour cela, ce décret devait subir une «procédure d'urgence» pour répondre rapidement à leurs attentes.

Dans cette perspective, les deux syndicats ont décidé de geler la grève en signe de «bonne volonté». «Deux mois après, malheureusement, force est de constater qu'encore une fois nous apprenons et à nos dépens que la procédure de traitement de ce dossier n'a pas abouti et qu'aucune information précise ne nous est parvenue concernant sa finalisation...», déplorent les deux formations syndicales.

C'est pour cette raison que les professeurs, maîtres de conférences et maîtres assistants en sciences médicales s'étaient réunis pour décider de reprendre le chemin de la contestation. Ainsi, cet arrêt de travail persistera jusqu'à la signature du décret en suspens. Durant le troisième jour de grève, une assemblée générale se tiendra au Centre Pierre et Marie-Curie du CHU Mustapha-Pacha à 10 h pour évaluer leur action.

A noter qu'en raison de la tenue de l'élection présidentielle, cette grève sera interrompue temporairement du samedi 4 avril au dimanche 10 avril.

M. T.

21^{ÈME} JOUR DE GRÈVE DES PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Nouvelle médiation de l'APN

Hier, les praticiens de la santé publique, à savoir médecins généralistes, spécialistes, chirurgiens dentistes et pharmaciens, affiliés au Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), en étaient à leur 21^{ème} journée de grève ouverte et au cours de laquelle une délégation de ce syndicat a été reçue, pour la seconde fois, par la commission de la santé et des affaires sociales de l'Assemblée populaire nationale. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière s'est, pour sa part, enfermé dans un mutisme général ponctué par la sommation des directeurs des établissements publics hospitaliers et des établissements de santé de proximité d'adresser, dans les plus brefs

délais, des mises en demeure à l'ensemble des praticiens en grève.

De leur côté, les praticiens de la santé publique ne baissent pas les bras. Ils maintiennent la pression et poursuivent leur grève ouverte enclenchée le 24 février dernier. Ils veulent faire aboutir leurs revendications que sont la promulgation du statut particulier de la profession et l'ouverture de négociations pour l'instauration d'un régime indemnitaire.

«Nous sommes en train de mener cette grève, aussi bien pour améliorer notre condition sociale que pour une dignité bafouée par ceux qui n'ont plus de considération pour les praticiens de santé publique» relève ce syndicat dans un communiqué transmis à la presse. Pour les

praticiens de la santé publique, cette lutte prend «l'allure d'un bras de fer engagé par notre tutelle qui garde l'espoir de voir le mouvement de protestation s'essouffler.» Plus loin, le Syndicat persiste et signe : «Ni la retenue sur salaire, ni les entraves à l'activité syndicale et au droit de grève, ni le harcèlement que subissent les praticiens de la part de l'administration ne valent la reconquête d'une dignité que nous arracherons coûte que coûte.»

Le Syndicat a relevé, encore une fois, le « mépris » affiché par leur tutelle. A ce sujet, il est noté : « Aucune frange de la société algérienne, intellectuelle ou non, ne se sent autant méprisée que la famille médicale de santé publique. Au moment même où les agriculteurs ont eu droit à

une certaine considération, dans le secteur de la santé, des promesses sans lendemain ont été faites à certains syndicats, dans le seul but de disloquer la coordination et revoilà maintenant, professeurs et maîtres-assistants qui reviennent à la protestation. »

Evoquant la dernière déclaration du ministre du Travail relative au nouveau code du travail comportant pas moins de 700 articles dont 200 amendements et qui serait élaboré par les partenaires sociaux, le SNPSP a relevé qu'il n'a jamais été convié à sa conception et qu'il ne peut contenir que de « désagréables surprises », notamment pour ce qui est de l'activité syndicale et du droit de grève.

M. T.

ÉDUCATION NATIONALE

Le SATEF crie au complot

PAR ZAHRA H.

Le secrétaire général du SATEF, M. Mohamed Salam Sadali, a animé hier, au siège du syndicat à Tizi Ouzou, une conférence de presse pour dénoncer ce qu'il a qualifié de «complot» contre les syndicats autonomes. Selon le conférencier, la démarche a consisté dans un premier temps par la création de «clones»des syndicats.

Selon M. Sadali, le but est de semer la confusion parmi les travailleurs de l'éducation. Le SG du syndicat autonome des

travailleurs de l'éducation et de la formation, tout en dénonçant la tentative de créer une aile parallèle du SATEF, menace de recourir à la justice. Il dira, à ce propos, qu'«on nous laisse travailler, sinon, nous déposerons plainte auprès du bureau international du travail (BIT) et qu'on ne nous accuse pas ensuite d'anti-patriotisme». Saisissant l'occasion de la conférence de presse, M. Sadali fera remarquer qu'en dépit de la dégradation du pouvoir d'achat et de l'inflation qui n'a rien de passagère, les salaires des travailleurs ne connaissent pas d'augmentation et cer-

tains enseignants ne perçoivent même pas leur paie régulièrement, à l'instar des contractuels de la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, selon une enseignante, qui est contractuelle depuis 07 ans, «les contractuels ne savent même pas s'ils sont considérés comme des travailleurs, car ils n'ont même pas le droit à une fiche de pays. Pour percevoir nos salaires, nous devons les interpeller à maintes reprises avant qu'ils ne daignent, enfin, nous verser un mois ou, dans le meilleur des cas, trois mois». Cette intervenante témoigne que depuis 4 ans, elle est payée de cette

façon. Par ailleurs, elle dénonce l'injustice que subissent exclusivement les contractuels de la wilaya de Tizi Ouzou, qui n'ont droit qu'à des contrats de 03 mois alors qu'ailleurs, ces derniers sont d'une année et leur congé n'est pas payé, contrairement à leurs camarades des autres wilayas. Notons enfin que les syndicats autonomes de l'éducation, préparent une rencontre à Alger pendant les vacances scolaires afin de débattre du droit syndical, des libertés et des droits de l'homme.

Z. H.

CIMENT : L'ALGÉRIE PASSERA D'IMPORTATEUR À EXPORTATEUR

32 millions de tonnes par an à l'horizon 2012

A l'horizon 2009-2010, l'Algérie aura une capacité de production oscillant entre 23 et 24 millions de tonnes par an.

PAR MALEK MEROUANI

« L'Algérie disposera d'une capacité installée de production de 32 millions de tonnes/an de ciment d'ici 2012 », a appris le *Midi Libre*, auprès de M. Aït Belkacem, directeur du portefeuille développement de la société de gestion des participations «Industries du ciment» (SGP GICA).

Le responsable de la SGP GICA nous a indiqué que cette capacité comprendra les investissements qui seront réalisés par les cimentiers publics, étrangers et ceux en partenariat. Dans le même ordre d'idée, M. Aït Belkacem fera savoir que cinq cimenteries publiques actuellement en partenariat vont lancer des programmes d'extension de leurs capacités à hauteur de six millions de tonnes/an. A cela s'ajoutent les investissements qui seront consentis par Lafarge, premier cimentier mondial qui a racheté récemment les cimenteries d'Orascom, et le groupe égyptien Asec.

A l'horizon 2009-2010, l'Algérie aura une capacité de production oscillant entre 23 et 24 millions de tonnes par an (public et



Finies les pénuries de ciment, l'Algérie pourra même exporter.

privé confondus), ce qui permettra d'entrer en phase d'exportation.

Ainsi, d'un pays déficitaire, en 2003 de trois millions de tonnes, l'Algérie passera au statut de fournisseur des marchés extérieurs. Il est projeté d'entamer l'exportation

avec un à deux millions de tonnes par an à court terme.

Les pays du Bassin méditerranéen seront naturellement la première cible. Même si la priorité reste la satisfaction de la demande en ciment gris, la SGP Gica n'écarter

pas une éventuelle concrétisation d'un ou plusieurs projets dans la fabrication de ciment blanc. Pour cela, il faudra des gisements de qualité ainsi que d'autres paramètres, tels que l'implantation géographique de la cimenterie.

Lancement des travaux de réalisation de la cimenterie de Ben-Zireg (Bechar)

Les travaux de réalisation de la cimenterie de Ben-Zireg au nord de la ville de Bechar, seront lancés cette année, apprend-on auprès de la direction de l'industrie et des mines.

Cette cimenterie, d'une capacité de production d'un million de tonnes par an et dont le coût de réalisation est estimé à 256 millions de dollars sur la base d'un investissement de Sonatrach et un partenaire étranger, contribuera à la création de 400 nouveaux postes d'emploi directs, ajoute la même source. Elle

permettra, une fois en phase de production, un approvisionnement régulier des régions du sud-ouest du pays notamment Bechar, Naama, El Bayadh, Adrar et Tindouf qui s'approvisionnent actuellement en ciment de tout genre à partir des cimenteries du nord du pays. La localité de Ben-Zireg, située à proximité de la route nationale n°6 et de la voie ferrée sud-ouest nord du pays, recèle un gisement très important de minerais entrant dans la fabrication du ciment, signale-t-on à la direction de l'industrie et des mines. (APS)

ECONOMIE D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT

Lancement de 600 logements bioclimatiques

PAR AMAR AOUIMER

S'exprimant lors d'une conférence relative à l'introduction des mesures d'efficacité énergétique dans le bâtiment, organisée hier en marge du 12^e salon international du bâtiment (Batimatec) qui se déroule à la Safex du 13 jusqu'à demain 17, Saliha Aït Mesbah, directrice de la recherche au ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, a déclaré qu'un projet a été lancé pour la réalisation de 600 logements bioclimatiques répartis sur 11 wilayas du pays en fonction des zones climatiques.

Ce genre de construction existe notamment dans les régions chaudes atteignant de hautes températures et qui requièrent des matériaux de construction spécifiques répon-

dant à ce genre de climat, ceci dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie et, par voie de conséquence, faire des économies en termes financiers. Ceci dit, certains appareils domestiques, tels les climatiseurs sont énergivores et consomment énormément d'électricité, d'où les factures salées payées par les consommateurs. Elle a indiqué que ce projet de 600 logements est caractérisé notamment par la haute performance énergétique dans la mesure où l'on arrive à assurer la réduction des dépenses et des frais de consommation de l'énergie et de la promotion des matériaux de construction adéquats au climat algérien.

Le climat en Algérie varie suivant les régions sachant que le Sud est plus aride et chaud en été où les températures avoisinent les 48 degrés alors que dans certaines régions

du Nord et des Hauts-Plateaux telles El Bayadh, Boghar, Sétif, Batna, Constantine, certaines villes et localités des Hauts-Plateaux, la température descend parfois jusqu'à un degré donc très froides en hiver.

Il convient de rappeler que certaines régions du pays connaissent plusieurs climats avec des variations de températures durant une même journée. Donc, la construction de logements bioclimatiques, qui ont fait leur apparition en 2005, leur convient mieux. La réception des premiers modèles est prévue à fin 2009. Les travaux de construction sont menés sous l'expertise et la coopération de l'Agence de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE).

La collaboration d'autres organismes spécialisés dans l'urbanisme et la construction

est importante, en ce sens que dans une deuxième étape du plan de construction, l'accent a été mis sur la rédaction du cahier des charges en collaboration avec les OPGI participant à la réalisation des programmes de logement. En effet, pas moins de 11 OPGI sont impliquées dans la construction de ces logements dans leur rôle de maîtres de l'ouvrage. La répartition des logements bioclimatiques est ainsi effectuée: Tamanrasset 30 logements, Laghouat 32, Sétif 54, Alger 50, Blida 80 et Djelfa 80.

Il convient de rappeler que les cahiers de charges ont reçu leur validation au cours d'une rencontre de concertation organisée en décembre 2008 entre l'APRUE et des experts français.

A.A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES SANITAIRES ET AMBULANCIERS

Les entrepreneurs de la CAP réaffirment leur soutien à M'Rakach

Les opérateurs économiques du secteur des transporteurs sanitaires et ambulanciers ont tenu, samedi dernier, une assemblée générale électorale au siège de la Confédération algérienne du patronat où ils ont discuté des dispositions légales et réglementaires liées à l'exercice de la fonction et leurs préoccupations, notamment des ayants droits et des malades afin de leur fournir des prestations de qualité.

Ces opérateurs se sont accordés sur les objectifs à atteindre concernant la défense de leurs intérêts en tant que chefs d'entreprise et surtout sur la concordance et la convergence de vues dans les analyses

conformément aux règles et vertus de la démocratie. Aussi, ces opérateurs ont apporté un soutien indéfectible et constant à leur nouvelle organisation en se conformant scrupuleusement aux règles et statuts et ce, après les explications du président de la CAP, Boualem M'Rakach, qui a donné des détails et d'utiles précisions sur la validation nationale caractérisée par la consultation et la transparence, et ce conformément à la plate-forme de la CAP.

La commission électorale ayant ainsi été installée comporte trois représentants par région et à laquelle a été élu président Nadir Bouabbas, et également Lakhdar

Bouzahia au poste de vice-président.

L'ensemble des opérateurs économiques s'est solennellement engagé à œuvrer dans le sens de respecter les échéances en matiè-

re d'objectifs à atteindre, et surtout, sur le plan de l'efficacité et de la contribution active au développement économique et social.

A.A.

Précisions

Le manager général de HR Automobiles Hyundai, Abdelhamid Hachemi Rachedi, nous a joint hier pour réagir à l'article publié dans notre édition du dimanche 15 mars 2009 en page 4, intitulé «Rien ne va plus entre les revendeurs et la maison mère Hyundai». Il a tenu à nous faire remarquer que le fait de nous recevoir,

par courtoisie, ne veut en aucun cas signifier que les propos que nous avons échangés seraient des déclarations ou des affirmations en rapport avec le sujet développé et donc de nature à nuire à l'entreprise mère, Hyundai Algérie. Par conséquent, nous nous excusons auprès du concerné.

Dont acte.

A.A.



BAB EZZOUAR, ECOLE BOUTOUTOU-AHMED

Fidèle à l'Hymne national

Les élèves de l'école primaire Boutoutou-Ahmed, située dans la commune de Bab Ezzouar, restent fidèles à leur rendez-vous avec l'emblème national chaque matin. Les enfants entonnent l'Hymne national dans la cour de l'école avant d'entrer dans leurs classes respectives, cela sous le regard attendri de leurs parents. Bien sûr ces derniers restent à l'extérieur, sauf qu'ils peuvent admirer leurs enfants, le mur de ladite école n'étant pas très haut. Signalons que des deux côtés de cet établissement se trouvent un CEM et une autre école primaire lesquels, néanmoins, ne procèdent pas au salut du drapeau national et de ce fait à l'interprétation de l'Hymne national.

S. B.

CARREFOUR DE CHEVALLEY

Aménagement de la passerelle et dédoublement de la voie



Midi Libre

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour de Chevalley et de ses parages le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul avait, personnellement, assisté à la présentation du plan- il est prévu l'aménagement de la passerelle se trouvant sur les lieux, afin de pouvoir dédoubler les voies. Cette opération s'inscrit dans le programme de désengorgement de la capitale. Cet endroit après la fin des travaux connaît toujours des embouteillages dus, notamment, aux bus du transport universitaire qui occupent les bordures des voies limitrophes dudit carrefour. L'aménagement de la passerelle se fera, en fait, par la réalisation d'autres voies qui permettront d'accéder à une 4e voie, dont le tronçon menant de Cheraga vers El-Biar.

Y.B.

EN PRÉVISION DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

92 sites réquisitionnés à Alger

L'opération de tirage au sort consacrée à la répartition des salles et lieux destinés à la campagne électorale des six candidats à l'élection présidentielle, pour la wilaya d'Alger, s'est tenue, hier, en présence des représentants des candidats.

Pour abriter cet événement, la wilaya d'Alger a réquisitionné 92 sites dont 73 salles, 16 stades et 3 placettes pour accueillir un total de 184 meetings. Une même salle accueillera deux meetings par jour. L'horaire arrêté par les services de wilaya a été approuvé par les représentants des candidats qui ont assisté à l'opération de tirage au sort. Ces horaires ont été fixés pour les tranches allant de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Vu l'importance de cet événement, «toutes les salles des circonscriptions administratives ont été mobilisées», expliquent les responsables aux niveaux de la wilaya. Il s'agit, entre autres, des circonscriptions de Sidi M'hamed, Bab El Oued, Hussein Dey, Bir Mourad Raïs, Bouzaréah, Chéraga, Zéralda, Draria, Birtouta, El-Harrach, Dar el Beida, Barraki et Rouiba.

I. A.

PHARMACIES DE GARDE

Un problème récurrent

Les citoyens se plaignent toujours du manque de pharmacies ouvertes la nuit. Plusieurs témoins ont en effet affirmé que trouver une pharmacie ouverte de nuit relevait de la gageure.

PAR CHAFIKA KAHLAL

De l'avis de nombreux citoyens, les pharmacies restant ouvertes après 19h se font de plus en plus rares dans la capitale. Il est en effet improbable de trouver une officine assurant un service de 24/24, ou assurant des gardes les jours fériés, selon ce qui est pourtant stipulé dans la circulaire ministérielle 453. Devant l'anarchie qui règne dans ce secteur, tellement sensible, l'on serait amené à croire qu'aucune loi ou réglementation ne régit l'exercice de la pharmacie, ce qui est loin d'être le cas. En effet la MSP/D.PH.MED/97 du 26 avril 1997 établit les horaires d'ouverture et de fermeture des points de vente pharmaceutiques. Les permanences du jeudi après-midi, du vendredi et des jours fériés, sont quant à elle fixées par le tableau de garde, dont la charge revient à la Direction de la santé. La garde étant une réquisition pure et simple, sa non observation est sanctionnée par la loi. Les citoyens se plaignent toujours du manque de pharmacies ouvertes la nuit. Plusieurs témoins ont affirmé que trouver une pharmacie ouverte de nuit relevait de la gageure et pénalisait grandement les malades qui ne peuvent se déplacer. Cela sans parler évidemment des permanences de vacances, qui ne sont pas respectées par les officines qui ne semblent pas trop se soucier du bien-être de leurs clients. Les pharmaciens quant à eux imputent le problème à l'anarchie que connaît le Syndicat des pharmaciens, du moins le bureau d'Alger. «Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines au niveau d'Alger ne fait pas son travail consistant



Le soir bon nombre de pharmacies sont fermées.

Amine Ch. Midi Libre

à organiser les pharmacies de la capitale, et assurer ainsi les gardes de nuit ou celles des jours fériés ou encore les périodes de vacances annuelles», nous a confié un pharmacien. Les officines devraient effectuer leurs gardes, selon une note envoyée, chaque mois, par la Direction de la santé. «Cela n'est plus valable», selon le même pharmacien. Certains pharmaciens aussi n'assurent pas leur garde pour différentes raisons, la plus importante restant, pour eux, la désorganisation de cette tâche; l'anarchie dans la désignation de la pharmacie qui assurera la garde par la Direction de la santé au niveau d'Alger «quand une pharmacie est désignée pour assurer une permanence, elle est censée être la seule ouverte dans son secteur», nous dira un pharmacien également membre du syndicat, lequel évoquera le problème de sécurité en restant ouvert toute la nuit surtout dans certains quartiers sensibles de la capitale. En 2007, l'instruction émanant de la Direction de la santé d'Alger (DSP) avait instauré une garde de 24 heures. La décision avait suscité de vives réactions de la part des pharmaciens, lesquels ont affirmé que la législation en vigueur ne prévoit aucune obligation pour le pharmacien d'officine d'assurer une garde de

nuit. Pour rappel en 2007 des réunions de travail avaient été organisées entre le bureau d'Alger et la Direction de la santé, pour présenter une série de propositions au directeur de la pharmacie au niveau du ministère de la Santé, la proposition du Snapo consistait à respecter un calendrier: les pharmacies ouvrant de 8h à 22h, avec obligation de ne pas fermer avant 19h. La tranche 19h-22h demeurant à l'appréciation de chacun. Au-delà de 22h, une autre réunion de travail devait préciser en les modalités. La Direction de la Santé nous avait confirmé que cette instruction avait pour «but de satisfaire les besoins de santé de la population. L'approche proposée a pour objectif de rendre accessible la disponibilité des médicaments tout au long de la journée et de la nuit. Le dispositif de garde que nous avons instauré vient en complément afin d'assurer une permanence en matière de dispensation des médicaments». Mais il y a loin de la coupe aux lèvres et la situation reste toujours aussi inquiétante. Les pharmaciens à Alger, notamment ceux de la capitale attendent toujours des décisions fermes pour réorganiser leur secteur, ce qui va dans le sens de l'intérêt des citoyens.

C. K.

NAFTAL

Lifting des stations-service



Midi Libre

PAR SAID ZENTAR

Les stations-service Naftal de la capitale subissent, depuis quelques temps, une vaste opération de «relooking» habillage, peinture, écrans géants, c'est la totale! Afin de recueillir quelques informations sur ladite opération,

nous nous sommes rapprochés des gérants de ces stations, lesquels n'ont pas caché leur mécontentement face à la manière dont Naftal conduirait les travaux. «Ils viennent, ils ramènent leur matériel et le chantier commence», ceci sans aucun préavis, selon les dires de certains gérants de stations dites en gestion

libre (GL), tout en expliquant les préjudices que cela engendre pour le bon fonctionnement de la station. «Comment vais-je faire avec mon personnel?» s'interroge un gérant. Censés être partenaires de Naftal, ces gérants se disent outrés face à ce qu'ils qualifient de «manque de respect» de la part de Naftal. Interrogés sur la nature des travaux, bon nombre d'entre eux estiment que les travaux sont de piètre qualité en nous faisant visiter l'intérieur des locaux où nous avons pu constater l'état déplorable des lieux: du mobilier en fer datant de plus de 20 ans, un sol crasseux, des murs recouverts d'une faïence entièrement détériorée. «C'est du fardage, ce n'est même pas de l'habillage», déplore le gérant d'une station située à Alger, et d'ajouter que les gérants de station GL (Gestion libre) ne peuvent pas y investir un centime «on n'a pas le droit d'y toucher».

S. Z.



BEJAIA

Bus scolaires



Toutes les communes de la wilaya de Bejaia seront dotées de bus pour le transport scolaire dès la prochaine rentrée, a annoncé lundi le ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la communauté

nationale à l'étranger, M. Djamel Ould Abbas. En remettant sept bus à des associations sportives et socioculturelles, au cours d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a rassuré les représentants des communes soumises à la contrainte du transport de la disponibilité de son département à poursuivre l'action engagée cette saison dans ce but et qui a déjà profité à 41 communes sur les 52 que compte la wilaya. «Nous ferons l'effort qu'il faut», a-t-il indiqué, précisant «qu'a ce titre, il ne s'agit pas de charité, mais d'une volonté de l'Etat de s'occuper des franges sociales fragiles ou démunies». L'occasion de cette visite a par ailleurs profité aux handicapés moteurs dont une dizaine ont été destinataires de fauteuils roulants.

TIPASA

Développement

Le village de Hassasna (Tipaza) se donne les moyens de son développement Hassasna (Tipaza), un village déserté dès 1994 par ses habitants qui avaient fui la barbarie terroriste, retrouve aujourd'hui l'ensemble de ses fonctionnalités et se donne les moyens de son développement. Les habitants d'Hassasna, un village de 3.500 âmes situé dans la commune d'Ahmer El Ain ont regagné leur village, déserté à cause de la menace que faisaient peser sur eux les terroristes. Situé à plus de 6 km du chef lieu de daïra, dans un endroit féérique qui surplombe la plaine de la Mitidja, ce village a fait l'objet ces cinq dernières années d'un intérêt accru de la part des responsables de la wilaya qui lui ont consacré une part appréciable du développement local dans la perspective d'encourager les familles à regagner leurs terres laissées à l'abandon depuis une quinzaine d'années. Ces deux dernières années, à la faveur du retour des agriculteurs, de nombreux projets, lancés dans le cadre du programme de renouveau rural dont l'objectif est de favoriser le retour des populations, ont matérialisé ce nouvel espoir. L'autre bonne nouvelle, pour les habitants de Hassasna, est la décision, prise récemment par les pouvoirs publics, de reconverter le programme de 50 logements ruraux confiés jusque-là à l'agence de gestion et de régulation foncière urbaine en programme social au profit de la population locale. A cet égard, une enveloppe de 02 millions de DA a été dégagée, ont indiqué les élus locaux qui ont précisé que le site sera livré à la population complètement viabilisé sitôt l'opération de revêtement des voies d'accès achevée. Le village de Hassasna a également bénéficié de la construction d'un groupe scolaire, totalement achevé, n'attendant que le retour des élèves. En outre, la localité s'est renforcée, depuis plusieurs mois, de moult projets de réalisation de réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, et de l'aménagement du tronçon routier de 6,5 km qui la relie à la commune mère. L'électrification de ce site sera assurée en avril prochain, selon les élus locaux. (APS)

TIZI-OUZOU, CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Marche contre la violence

L'UMMTO «fait face depuis plusieurs années à une montée de la violence qui se traduit par des dégradations d'infrastructures, des écarts de langage dans les affichages, des agressions verbales et physiques quotidiennes.

PAR ZAHRA H.

Les membres du Conseil scientifique de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) ont organisé, hier, une marche à l'intérieur du campus Hasnaoua I pour protester contre « la violence au sein de l'université ». Cette action a été décidée lors d'une réunion qui a regroupé le premier de ce mois de mars les membres du Conseil scientifique, les responsables pédagogiques de l'université ainsi que les membres des comités et conseils scientifiques. Après un débat sur la situation de violence, qui prévaut au sein de l'université, les présents ont décidé d'agir afin de préserver de la dérive ce lieu de savoir, d'échanges, et de confrontation pacifique des idées. Dans une déclaration rendue publique, ces derniers soulignent que l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou qui était «hier le berceau des revendications démocratiques, ne devrait en



Les revendications ne devraient pas justifier le recours à la violence

aucun prétexte s'accommoder de pratiques qui lui sont totalement étrangères et inadmissibles», selon les rédacteurs de la déclaration, l'UMMTO «fait face depuis plusieurs années à une montée de violence qui se traduit par les dégradations des infrastructures, des écarts de langage dans les affichages, des agressions verbales et physiques quotidiennes, des occupations de locaux administratifs et pédagogiques et des séquestrations de responsables, ce qui par conséquent freine considérablement son épanouissement et son développement», tout en admettant que l'UMMTO à l'instar des autres universités du pays est confrontée à de «réelles difficultés», les

membres du Conseil scientifiques estiment que aussi légitimes que soient les revendications des étudiants notamment et des travailleurs, cela ne devrait pas justifier le recours à la violence. Si ceux qui ont pris part à la marche d'hier ont décidé de ne pas accepter cette situation, c'est qu'ils croient mordicus qu'ils peuvent redonner à l'UMMTO ses lettres de noblesse. Ils sont persuadés que le règlement des problèmes doit passer par la voie du dialogue et de la concertation. Le conseil scientifique a condamné, hier, à l'occasion de la marche toute forme de violence et tiré la sonnette d'alarme sur l'extrême gravité de la situation.

Z. H.

BLIDA, COMITÉ TECHNIQUE AGRICOLE

20.785 postes d'emploi validés

PAR KARIM BENDIFFALLAH

Le secteur agricole demeure très attractif, eu égard aux immenses potentialités de développement que recèle la plaine de la Mitidja, l'une des régions les plus fertiles du pays.

La wilaya de Blida compte 1.030 exploitations agricoles, principalement vouées au maraîchage et aux agrumes. Selon nos sources, la superficie agricole, utile de la wilaya, serait de 56.000 ha dont 22 800 en irrigué. La wilaya de Blida compte 1.927 exploitations agricoles collectives et individuelles, totalisant une superficie globale de 39.230 ha. Selon toujours nos sources, la mise en oeuvre du Programme national du développement agricole et rural (PNDAR), a

généralisé 20.785 postes d'emploi dans le secteur agricole pour la période de 2000 à 2008. 2.528 projets ont été soutenus durant la même période, laquelle a connu une extension de sa surface utile de 4.500 ha en 2000 et de 56.730 en 2008. Les surfaces irriguées sont passées d'une surface de 20225 ha en 2000 à 27.016 ha pour l'année 2008. 80 projets de proximité et de développement rural ont été validés et approuvés par le comité technique dont 73 ont été déjà réalisés au profit de dix-huit communes situées en zones de piémont et de montagne. Ces projets ont ciblé 64 localités rurales, soit 2.119 ménages. D'autre part, le projet pour la construction des ouvrages de dérivation de oued Djer est en cours. Ce projet a été confié à une entreprise russe. Selon la

fiche technique établie par l'office nationale de l'irrigation du drainage (ONID), le coût du projet est de 2.065.017.686,83 DA /TTC. Les travaux ont été entamés le 29 mars 2006. L'objectif du projet est de transférer 21 m³/an d'eau vers le barrage el Moustaqbal afin de contribuer à l'irrigation de 24.000 hectares de la plaine de la Mitidja Ouest et permettre ainsi la création de près de 4.650 postes d'emploi et une augmentation notable de la production agricole de la Mitidja. Concernant le contrat du renouveau de l'économie agricole, les performances en production agricole atteindront en 2009 pour les agrumes : 8.000t, la production laitière : 44.618 L, le miel : 5.110, le blé dur : 77.750, orge : 16.500, le blé tendre : 55.300. K. B.

AÏN DEFLA, TRONÇON EL HOCEINA -TIBERKANINE

Les injonctions de Amar Ghoul

PAR CHEMS-EDDINE MOURRAH

Amar Ghoul, ministre des Travaux publics a entamé, dimanche dernière une visite de travail et d'inspection du tronçon de l'autoroute d'El Hocinia-Tiberkanine. Accompagné du wali et de ses proches collaborateurs, le ministre s'est rendu pour une première étape à El Hocinia pour se rendre compte des réalisations faisant suite à

ses recommandations données lors de sa dernière visite. Ce tronçon menant jusqu'à Khemis Miliana, long de 23 km avec 9 km de rétablissement compte 6 viaducs, 48 ouvrages courants, 27 ouvrages busés et 9 passages inférieurs. Amar Ghoul s'est déclaré satisfait au regard des travaux en voie de finition: glissière métallique: 95%, mise en oeuvre des enrobés sur 15 ha: 95%, traitement des talus avec 10 millions de

mètres cubes de mouvements de terre (remblais): 92%, glissières en béton sur 26 km: 98%. L'opération de reboisement a tenu ses promesses puisque 9.968 arbustes ont été plantés couvrant une superficie de 220.000 mètres carrés. Le ministre a d'ailleurs présidé la cérémonie de plantation symbolique de pins d'Alep. Dans la commune de Bourached, M. Amar Ghoul a inspecté les travaux concernant l'échangeur. C. M.



CONSTANTINE, AÉROGARE MOHAMED-BOUDIAF

D'évaluations en réévaluations

Le montant initial de 44 milliards de centimes a atteint 133 milliards ! La réévaluation des coûts ne s'est pas arrêtée là.

PAR KHALIDA B.

La réception du fameux aéroport de l'aéroport Mohamed-Boudiaf de Constantine devrait se faire avant la fin de l'année en cours. «Les gros œuvres sont entièrement achevés. Ce qui reste comme travaux est plutôt artistique», nous confie le DLEP. Selon ce responsable, la réalisation d'une telle structure est «loin d'être simple». Il s'agirait, selon lui, d'un «ouvrage à envergure internationale».

L'aspect architectural doit être soigneusement étudié. Des modifications ont été apportées sur les plans avant et durant les travaux», a-t-il précisé. M.Kouita n'a pas voulu nous donner de chiffre sur le taux d'avancement car, justifie-t-il «on n'est pas en train d'exécuter un projet ordinaire».

Sur ce chantier on fait de la broderie», affirme ce commis de l'Etat. Le chiffre des enveloppes financières bouffées par ce projet est vertigineux ! Le montant initial de 44 milliards de centimes a atteint 133 milliards ! La réévaluation des coûts ne s'est pas



L'aéroport : une structure qui sera livrée avant fin 2009

arrêtée là. On vient d'apprendre que les entreprises réalisatrices ont exigé une autre réévaluation avoisinant 36 milliards de centimes et ce pour travaux spécifiques ! Tout cet argent est pour l'achèvement de la façade interne de l'aéroport. L'aménagement extérieur est une autre histoire. Les instances concernées doivent verser encore quelque 36 milliards pour aménager les alentours de l'aéroport et ce sont les services de la Direction des travaux publics qui devraient assurer cette mission indique-t-on. Une enveloppe de plus de 200 milliards de centimes pour la réalisation d'un simple aéroport paraît absurde, de l'avis des

spécialistes. Et pourtant, les autorités concernées ne semblent pas être préoccupées par ce «détail»... L'essentiel est d'achever ce projet qui traîne depuis 2003. Composé de trois blocs, la réalisation de l'aéroport a fait l'objet de toutes les convoitises. Des entreprises médiocres et sans qualifications avérées avaient leur mainmise sur le chantier en question pendant plusieurs années. Une source sûre nous indique que «l'administration avait mis fin à la contribution de quatre entreprises publiques pour défaut de qualification. Actuellement une dizaine d'entreprises sont sur le chantier». **K. B.**

GUELMA, HAMMAM N'BAÏLS

Baisses de tension fréquentes

Réputée pour son relief montagneux et ses hivers particulièrement rigoureux, la daïra de Hamma n'Baïls dont le chef-lieu est distant d'une cinquantaine de kilomètres de Guelma englobe également les localités de Oued Braham et Dahouara. Cette région enclavée de l'Algérie profonde, appréhende la saison hivernale car ne bénéficiant pas du gaz naturel. A l'instar des autres communes, elle a recours au gaz butane soumis à des pénuries et

cédé à des prix exorbitants. Pour se chauffer la population rurale opte souvent pour les radiateurs électriques pour des raisons pratiques.

Cependant beaucoup de citoyens, lassés par ces désagréments récurrents, nous signalent qu'en plus de tous ces aléas les intempéries provoquent également des perturbations pour la distribution de l'énergie électrique et cette situation persiste même en hiver au grand dam des autochtones. L'interruption, qui dure parfois

de quelques heures à deux ou trois jours, perturbe le quotidien de cette population dans les foyers, la vie professionnelle, les établissements scolaires et l'administration. Il est vrai que les services de Sonelgaz réagissent promptement en envoyant sur les lieux des équipes d'agents techniques afin de procéder aux réparations mais l'accès aux pylônes reste problématique à cause du relief montagneux et cela engendre des lenteurs certaines. **H. B.**

BORDJ BOU-ARRERIDJ, DEVELOPPEMENT

Un plan de lutte contre l'exode rural

PAR M. ALLOUACHE

De par leur géographie dominée par des reliefs montagneux, les daïras de Djaafra et Mansourah ont connu depuis des décennies des vagues d'exode rural, accentuées pendant la décennie noire, à la recherche du travail et d'un havre de paix. Et pour stopper cette hémorragie, les pouvoirs publics ont mis en oeuvre un large plan de développement susceptible de créer la richesse et d'encourager la sédentarité, avec comme priorité l'eau, le gaz et l'éducation. En dépit des 139 points d'eau dont regorge la

daïra de Djaafra, le problème d'AEP n'est pas pour autant atténué. D'où les importants projets qui vont être lancés. D'abord, le projet de raccordement du barrage Tichihaf (Bejaia), dont les travaux ont été confiés à un consortium hispano-portugais. Une fois achevé, le réseau alimentera une grande partie des 48 villages de la daïra et quelques bourgades de la wilaya de Sétif. Par ailleurs, les travaux sont d'ores et déjà lancés pour la réalisation des canalisations pour alimenter les localités de Boufenzer, El Main et Ouled Zaid à partir de

forages. Quant au raccordement au gaz, le taux de couverture est à 25 % à cause des terrains rocheux. Un large réseau de pistes agricoles estimé à 118 km a été également tracé pour désenclaver les forêts et les oliveraies qui comptent 10548 oliviers et 7500 ruches. Et pour l'entretien du réseau routier, surtout en hiver, une maison cantonnière sera bientôt érigée. Dans la daïra de Mansoura, une école a été restaurée à Tizi Kachouchene, un groupe scolaire à El Djebbassa a été inauguré et un lycée à Bendaoud est en cours de réalisation. **M. A.**

ANNABA, HABITAT

Projets de 30.000 logements



Trente mille (30.000) logements sont programmés à la réalisation dans la wilaya d'Annaba dans le cadre du plan quinquennal 2009-2013, ont indiqué dimanche les responsables de la direction de l'habitat et des équipements publics. Ce

programme englobe les différents types de logements en vue de répondre une demande croissante et de résorber l'habitat précaire sur le territoire de la wilaya, a-t-on souligné. Huit mille (8.000) unités ont été réservées pour la résorption de l'habitat précaire dans le chef-lieu de wilaya et les centres urbains importants de la banlieue, tels que Sidi Salem, El Bouni, Sidi Ammar, et El Hadjar. Le programme permettra de résorber 50 pour cent de l'habitat précaire dans la wilaya où l'on dénombre 16.111 habitations de ce type, de même qu'une assiette foncière conséquente sera dégagée pour lancer l'ensemble du projet, avec les différentes infrastructures, prévues notamment au chef-lieu de wilaya. La wilaya de Annaba a bénéficié dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009, d'un total de 15.000 logements, dont 5.500 ont été réservés à la résorption de l'habitat précaire.

TEBESSA

Détournement à Métal-Stil

Le responsable de la sécurité des carrières de fer de Ouenza et Boukhadra, au nord de Tébessa, a été placé en détention préventive mercredi par le juge d'instruction du tribunal de Tébessa pour son implication dans une affaire de détournement de matériels de l'entreprise Métal-Stil à Ouenza, a-t-on appris de source sécuritaire. Quatre autres employés dans cette entreprise dont l'ancien directeur de Metal-Stil, accusés dans la même affaire, a révélé la même source, ont été placés sous contrôle judiciaire et 29 autres ont été acquittés.

M'SILA

Colloque sur l'éducation

Le système éducatif national en débat à M'sila Un colloque national sur le système éducatif entre expériences locales et modèles mondiaux s'est ouvert dimanche à l'université de M'sila à l'initiative du département de psychologie, des sciences de l'éducation et de l'orthophonie. Cette rencontre de deux jours qui a réuni des chercheurs, des enseignants et des cadres responsables de la réforme du système éducatif, a permis aux participants de s'enquérir de l'évolution du système pédagogique national qui a connu depuis l'indépendance plusieurs changements et entamé depuis une décennie une série de réformes visant à élever ses performances. L'objectif de ces réformes, selon les organisateurs, est d'arriver à surmonter les insuffisances actuelles, question, ont-ils dit, ayant suscité un large débat d'ordre pédagogique mais aussi politique. Les axes du colloque concernent, est-il noté, les méthodes didactiques nouvelles, les difficultés de coordination, les problématiques d'évaluation, de management, de formation ainsi que l'implication de la recherche scientifique au processus d'amélioration des performances scolaires. Il s'agit également, ont indiqué les organisateurs, d'établir un diagnostic du système pédagogique national et d'instaurer un débat scientifique sur les réformes pédagogiques, leur objectif et les entraves pouvant les freiner.

15.000 EXPERTS SE PENCHENT SUR LE PROBLÈME

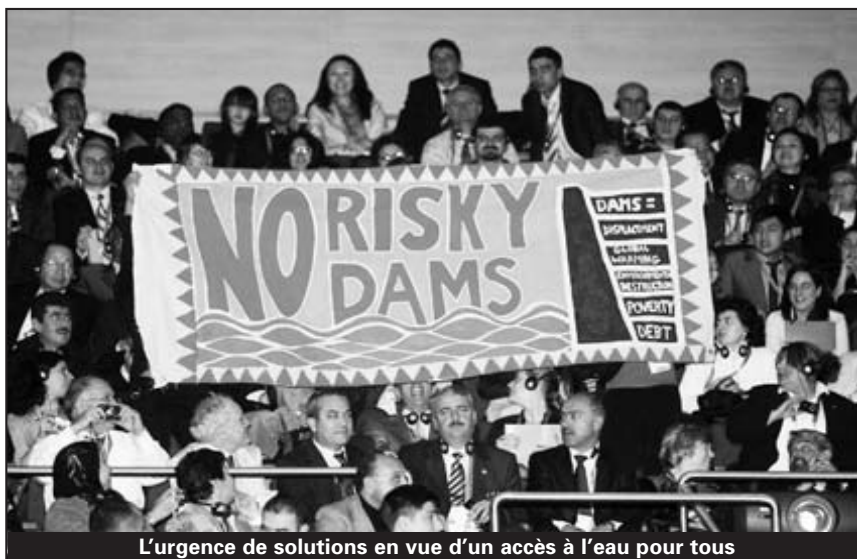
L'eau, cette ressource rare

Le forum mondial de l'eau, qui se tient depuis hier à Istanbul, en Turquie, tire la sonnette d'alarme : l'eau sera un enjeu capital dans les quinze prochaines années.

PAR RACHID MECHTRAS

Quatre vingt-dix pour cent des 3 milliards d'habitants qui s'ajoutent à la population mondiale d'ici à 2050, se trouveront dans des pays en développement où, aujourd'hui, la population ne bénéficie pas d'un accès correct à l'eau potable et à l'assainissement. C'est le constat établi par les 15.000 participants qui se retrouvent toute cette semaine à Istanbul, sur les rives de la Corne d'Or, pour le Forum mondial de l'eau. Après Marrakech, La Haye, Kyoto et Mexico, le 5e Forum mondial de l'eau, qui se tient tous les trois ans, s'ouvre aujourd'hui dans un climat d'urgence. Sous la triple pression de la croissance démographique, du changement climatique, mais aussi de la modification des modes de consommation, la crise de l'eau continue de s'aggraver même si d'importants efforts ont été faits en matière d'accès à l'eau potable. Dans le jargon des experts, accès à l'eau potable ne signifie pas ouvrir un robinet à la maison, mais uniquement pouvoir s'alimenter auprès d'un puits protégé de la contamination des animaux dans un rayon de 200 mètres. Au total, 900.000 habitants de la planète en restent privés dont 330.000 en Afrique et 234.000 dans les zones rurales d'Asie du Sud.

A l'horizon 2030, ont estimé les Nations unies dans un rapport publié à la veille du cinquième Forum, près de la moitié de la population de la planète vivra dans des régions souffrant d'une pénurie aiguë d'eau. A l'heure actuelle, un milliard d'habitants demeurent sans accès à une eau potable saine et à des



L'urgence de solutions en vue d'un accès à l'eau pour tous

sanitaires. La population du globe, aujourd'hui de 6,6 milliards d'habitants, devrait augmenter de 2,5 milliards d'ici à 2050 pour dépasser les 9 milliards. La majeure partie de cette progression vertigineuse interviendra dans les pays pauvres, et surtout dans des régions où l'eau est d'ores et déjà rare. Le problème principal réside dans une répartition inégale de cette ressource vitale.

On estime que la planète compte 1,4 milliard de kilomètres cubes d'eau, mais près de 97 % de cette eau est salée. La majeure partie de l'eau douce est enfermée dans les glaciers ou dans les nappes phréatiques, ce qui ne laisse qu'une fraction disponible aisément pour la consommation.

A l'occasion du Forum, dans un contexte de crise mondiale qui rend plus difficile le financement des grands projets d'infrastructure, les experts veulent convaincre les politiques de continuer à investir dans l'accès à l'eau, mais aussi de l'importance du traitement des eaux usées et de l'accès à des toilettes pour les populations des pays en développement. Au total, 2 milliards de personnes n'ont pas de latrines correctes proches de chez elles. La moitié de la population mondiale vit en ville et 85 % des eaux usées dues aux activités humaines sont

évacuées dans la nature sans épuration. Cette situation a des conséquences sanitaires importantes. Dans les pays en développement, 80 % des maladies sont liées à l'eau, et 3 millions de personnes en sont mortes.

Cela dit, on n'oublie pas de préciser que l'eau est la cause de beaucoup de conflits dans le monde. Entre Israël et les palestiniens, entre la Turquie et ses voisins immédiats (Syrie et Irak), au Darfour, etc. Sur le papier, Israël et l'Autorité palestinienne se sont engagés à une répartition de l'eau du Jourdain et des nappes souterraines. Mais la pénurie est telle que les Palestiniens sont réduits à la portion congrue.

Depuis plus de quatre-vingts ans, les eaux de l'ancienne Mésopotamie sont l'objet d'une bataille diplomatique entre la Turquie, qui tient les sources, et ses voisins, qui militent pour un statut «international» pour le Tigre et l'Euphrate.

A plusieurs reprises, l'ombre d'une guerre de l'eau a même plané sur la région ; dans les années 1970, entre la Syrie, qui construisait ses premiers barrages, et l'Irak. En 1990, c'est la Turquie qui provoque un incident, en fermant les vannes du fleuve durant un mois... C'est dire.

R. M.

PALESTINE, PROCESSUS DE RÉCONCILIATION INTER-PALESTINIEN

Entre progrès et désaccords

Les représentants des factions palestiniennes qui mènent des discussions au Caire dans le cadre du processus de dialogue en vue d'une réconciliation nationale, ont obtenu des progrès substantiels en dépit d'un désaccord sur le programme et la composition du gouvernement d'union. Les discussions en vue d'une entente nationale, engageant entre autres les mouvements Fatah et Hamas, ont été marquées par des progrès substantiels concernant notamment des dossiers épineux tels que l'organisation d'élections générales d'ici l'année prochaine. A ce propos, les négociateurs palestiniens ont convenu dimanche, au sixième jour de leur réunion, que des élections présidentielles et législatives soient organisées en Palestine avant le 25 janvier 2010. Ils ont également accepté de former une Commission électorale, a affirmé le chef du Front de libération de la Palestine, Wasel Abou Youssef. Toutefois, des désaccords sont apparus à propos du programme et de la composition du gouvernement d'union nationale, a déclaré lundi au Caire, Abdel

Rahim Mellouh, membre de l'exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). «Nous avons enregistré des progrès sur certains dossiers épineux comme la réconciliation, les élections, mais des divergences subsistent sur la composition et le programme d'un gouvernement d'entente nationale», a-t-il indiqué. Les divergences, a-t-il dit, portent sur «les engagements que devrait prendre le gouvernement pour s'ouvrir à la communauté internationale et sur la composition du gouvernement». Le Hamas est appelé dans ce contexte à reconnaître les accords conclus par l'OLP qui a accepté la création d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël et a «renoncé à la violence», en vue de sa participation à un gouvernement d'entente nationale. Le Hamas demeure attaché à la résistance armée pour mettre fin à l'occupation israélienne. Selon des sources ayant pris part au dialogue, le Hamas a appelé à la formation d'un cabinet d'union à l'instar du gouvernement issu de l'accord de la Mecque de 2007, à même de faciliter la mise en oeuvre du programme de

reconstruction de Ghaza, la levée du blocus israélien imposé au territoire et l'organisation d'élections. Le Hamas a proposé que les ministres soient désignés selon le système de quotas, refusant par ailleurs qu'un délai soit arrêté pour la tenue d'élections législatives de même qu'il rejette leur organisation en même temps que la présidentielle. Quant au mouvement Fatah (parti présidentiel), il a demandé au Hamas, en contrepartie de sa participation au gouvernement, de «s'engager à reconnaître les accords conclus» par l'OLP. L'ambassadeur de Palestine au Caire, M. Nabil Amr a précisé que l'OLP et l'autorité nationale devraient trouver des solutions effectives aux questions en suspens telle la formation d'un gouvernement d'union nationale. En dépit des quelques divergences, les factions palestiniennes, qui ont lancé leurs travaux le 10 mars dans le cadre du processus de réconciliation nationale, affichent, selon des sources palestiniennes, une ferme volonté de transcender les difficultés pour dégager un terrain d'entente

IRAN-PRÉSIDENTIELLE

Khatami décide de retirer sa candidature

L'ex-président réformateur iranien, Mohammad Khatami, a décidé de retirer sa candidature à la présidentielle du 12 juin prochain, a dit lundi à l'AFP un de ses proches. «Il a pris la décision de se retirer et l'annoncera ce soir ou demain dans un communiqué», a dit ce proche



de M. Khatami, sous couvert de l'anonymat, confirmant des informations de presse parues dimanche. Un tel retrait ne laisserait plus en lice que l'ex-Premier ministre modéré Mir-Hossein Moussavi et l'ex-président du Parlement réformateur Mehdi Karubi. Le président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad n'a pas encore déclaré ses intentions mais un de ses proches a assuré qu'il se représenterait.

AFGHANISTAN-ATTENTAT SUICIDE

9 policiers et 2 civils tués

Deux attentats suicides ont visé lundi matin des postes de police dans le sud et l'ouest de l'Afghanistan, tuant 12 personnes et faisant près de 30 blessés, a-t-on appris de source officielle. La première attaque, revendiquée par un porte-parole des talibans, déroulée devant le quartier général de la police à Lashkar Gah, la capitale de la province d'Helmand (sud), un bastion des talibans et le premier centre de production d'opium du pays. «Onze personnes, neuf policiers et deux civils, ont été tués dans un attentat suicide à Lashkar Gah. Vingt-huit personnes, en majorité des policiers, ont été blessés», a annoncé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Un précédent bilan de source médicale faisait état de neuf tués. Un terroriste portant un uniforme de police s'est fait exploser devant l'entrée, selon le chef adjoint de la police de la province, Kamalludin, présent au moment de l'attentat.

AFRIQUE-SÉCURITÉ

Réunion ministérielle des Etats sahélo-sahariens

Les ministres de la Sécurité de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (Cen-Sad) se sont réunis lundi à Bamako pour «renforcer» leur coopération notamment dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, a constaté un journaliste de l'AFP. «Face à l'immensité de notre espace (près de la moitié de la superficie de l'Afrique), la porosité de nos frontières, au terrorisme, à la criminalité transfrontalière, aux incursions armées, nous devons conjuguer nos efforts, renforcer notre coopération en matière de sécurité», a déclaré le Premier ministre malien Modibo Sidibé dans son discours d'ouverture. «Nous devons notamment rapidement agir contre les réseaux de trafiquants de drogue qui sont en passe de transformer certaines parties de nos territoires en zones de non droit où ils règnent en toute impunité», a déclaré de son côté Mohamed Al-Madani Al-Azhari, secrétaire général de la Cen-Sad, et proche collaborateur du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi.

IL A ÉTÉ CONVOQUÉ
PAR SAÂDANE

BABOUCHE :
«JE SERAI À
LA HAUTEUR»

Page 13

MIDI

Sport

LIRE PAGE 14 SANTÉ SPORT

14 MIDI-SPORTS

Le poignet est constitué de 8 osselets regroupés en deux rangées distinctes



ARTHROSE DU SPORTIF

MISE À JOUR DE LA DIVISION I: CABBA 2 – MSPB 1

BORDJ BOU-ARRERIDJ REJOINT LA JSK



Le CA Bordj Bou-Arreidj s'est nettement imposé, hier, à domicile face à une très accrocheuse formation du MSP Batna (2-1) dans ce match, comptant pour la mise à jour du calendrier de la Division I de football.

Lire page 13



COUPE DE LA CAF (16ÈMES DE FINALE)

LA JSM BEJAIA PREND UNE OPTION POUR LE PROCHAIN TOUR

La JSM Béjaïa, représentant algérien en coupe de la Confédération africaine de football a pris, dimanche dernier, une option pour le prochain tour de cette compétition continentale en tenant en échec (1-1), en match aller des 16èmes de finale, l'équipe sénégalaise de l'ASC Yakaar de Rufisque qui a mal négocié sa sortie devant son public.

Lire page 12

COUPE DE LA CAF: 16^{ES} DE FINALE

LA JSM BÉJAÏA PREND UNE OPTION POUR LE PROCHAIN TOUR

Stade Ngalandou-Diouf (Rufisque- Sénégal), temps clément, terrain en mauvais état, affluence moyenne, bonne organisation. **Arbitrage:** Bomisson Hamidu, assisté de Boadu Ayebofo Ahmed et de Ouedragou Dawood (Ghana). **Buts:** Diallo Abdoul (55') pour le Yakaar et Nojengi Yannick (61') pour la JSM Béjaïa. **Avertissement:** Zafour (USMB - 26')

Les équipes: ASC Yakaar : Ndoye, Niane, Diassy, Seck (Niang 69'), Diop, Diallo, Manga, Diedhiou, Bad, Ndiaye (Samba 64') et Cisse. Ent : Karim Segha Diouf

JSM Béjaïa: Njeukam, Boukessassa, Belkheir (Boulemdais (75'), Ghazi (Bellatrache (24'), Zafour, Messali, Megatli, Dechiche, Bellakhdar, Nojengi (Mejaïa 85') et Lahmer. Ent : Jean-Yves Chay.



Béjaïa prend goût aux compétitions continentales.

PH/D.R.

La JSM Béjaïa, représentant algérien en coupe de la Confédération africaine de football, a pris dimanche dernier, une option pour le prochain tour de cette compétition continentale en tenant en échec (1-1), en match aller des 16es de finale, l'équipe sénégalaise de l'ASC Yakaar de Rufisque laquelle a mal négocié sa sortie devant

son public. Le match, qui s'est déroulé sur une pelouse décriée par le coach Bejaoui Jean-Yves Chay, a connu un début très lent de la part des deux équipes qui n'ont pas osé avancer avec assurance vers le camp adverse. Toutefois, l'équipe

sénégalaise, qui semblait croire en ses chances a essayé, à partir de la 10e minute, des applications tactiques avortées par la défense de la JSM Béjaïa dont les joueurs avaient du mal à contrôler le ballon. Au fil du temps, le match est

devenu plus animé à travers l'ouverture du jeu des deux équipes qui ont fait, à chaque fois, pression sur le porteur du ballon et ont tenté de réduire l'espace de l'évolution de l'adversaire sous le regard d'un arbitrage moyen.

Si la première mi-temps s'est achevée sans changement de score, la JSM Béjaïa a affiché durant la deuxième partie une volonté de gagner en adoptant un jeu rapide et organisé, contrairement pendant à la 55e minute par l'attaquant du Yakaar Diallo Abdoul, qui a pris au dépourvu le gardien Bejaoui Njeukam d'un tir des 25 mètres. Croyant en leur chance, les camarades de Boukessassa ont renforcé leurs compartiments et montré une grande volonté d'égaliser, ce qui leur a permis de gratifier le public, très sportif, de belles facettes de jeu et de marquer un but (61') par l'attaquant Nojengi, auteur d'un bon contrôle de balle face aux bois

du gardien de Rufisque.

Malgré les nombreuses attaques enregistrées au fil du temps, notamment durant les dix dernières minutes du côté sénégalais, le match s'est terminé sur un score de parité (1-1).

COUPE DE FRANCE QUARTS DE FINALE Programme d'aujourd'hui:

Sedan (D2) - Guingamp (D2)
Toulouse (D1) - Lille (D1)

ANGLETERRE

L'Algérien Hameur Bouazza contribue à la victoire de Birmingham face à Dancaster Rovers 2 à 0

L'attaquant international algérien de Birmingham City (2e division anglaise), Hameur Bouazza, a contribué à la victoire de son équipe samedi en déplacement face à Dancaster Rover (0-2), à l'occasion de la 39e journée de la League championship.

L'ancien joueur de Fulham a inscrit le second but de Birmingham juste avant la mi-temps (42'), après avoir intercepté une passe en retrait d'un défenseur adverse à son gardien. Avec ce succès, Birmingham City revient à trois points du leader, Wolves, avec 71 pts.

Hameur Bouazza a été convoqué par le sélectionneur national, Rabah Saâdane, pour le stage de l'EN prévue le 22 mars à Alger, en prévision de la première rencontre des qualifications jumelées de la CM-CAN 2010, le 28 mars face au Rwanda à Kigali.

BASKET-BALL

Tirage au sort des quarts de finale aujourd'hui

Le siège de la Fédération algérienne de basket-ball sera aujourd'hui, à partir de 14 h, le théâtre du tirage au sort des 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie, catégories seniors (hommes et dames) et juniors (garçons).

LES ÉQUIPES QUALIFIÉES

Seniors Messieurs
GS Pétrolier (tenant du trophée), NA Hussein-Dey, WA Boufarik, ASPTT Alger, CRB Dar el Beida, WB Ain-Bénian, AB.Skikda et CRM Birkhadem.

Seniors dames

ASPTT Alger (tenant du trophée), EC El-Biar, GS Pétrolier, CR Hussein-Dey, MO Constantine, JB Skikda, OC Alger.

Juniors garçons

CSMBB Ouargla, CRB Ain El-Arba, WA Boufarik, CRB Dar Beida, USM Alger, MT El-Eulma, GS Pétrolier et AU Annaba.

JUDO

Championnat arabe, 2e journée : 3 médailles d'or et 1 d'argent pour l'Algérie

Les judokas algériens ont obtenu trois médailles d'or et une d'argent lors de la 2e journée du premier Championnat arabe militaire de judo, qui a débuté samedi à la salle Mokhtar-Arabi d'El-Biar (Alger), avec la participation de 49 judokas représentant 10 pays arabes. La 1ère médaille d'or a été obtenue par Ilyes Bouyakoub dans la catégorie des -90 kg en battant en finale le Libyen Ahmed Mohamed.

La médaille de bronze dans cette catégorie est revenue au Qatar Awad Mohamed et aaau Koweïtien Ghenam. Dans la catégorie -100 kg, l'Algérien Yacine Meskine a remporté l'or en surclassant en finale, le Koweïtien Youcef Alenez. Le Libyen Mohamed Bensaïd et le Tunisien Nizar Gaabab se sont adjugés,

pour leur part, la médaille de bronze. La troisième médaille pour l'Algérie a été l'oeuvre du judoka Taïb Mohamed-Amine (+100 kg), qui a défaits en finale le Qatar Redha Rashid Nafwa. La troisième place est revenue au Koweïtien Saud Albusi.

Dans la catégorie des moins 60 kg, l'Algérien Walid Youcef s'est contenté de la médaille d'argent, après sa défaite en finale face au Saoudien Medjrahi Aïssa Hassane.

Le bronze est revenu au Libyen Mohamed Hadi et au Yéménite Mohamed Ali Kheserf.

Les Judokas algériens avaient obtenu trois médailles d'or et 1 de bronze lors de la 1ère journée de cette compétition sportive, souligne t-on.

BOXE

Huit boxeurs algériens au Tournoi de Sousse (Tunisie)

La sélection nationale juniors de boxe prendra part au tournoi international de Sousse (Tunisie) prévu du 17 au 22 mars, a-t-on appris auprès du directeur technique national intérimaire, Mourad Meziane. Composée de huit boxeurs et des trois entraîneurs nationaux, Khaled Harima, Karimou Guerout et du Cubain Rodriguez Barroso Rolando, la délégation algérienne s'envolera mardi matin (8h00) à

destination de Tunisie. Les huit pugilistes algériens ont effectué du 24 février au 4 mars un stage de préparation et de sélection à Akbou (Béjaïa), auquel avaient pris part 16 boxeurs.

"Ce tournoi sera une étape préparatoire pour les différentes échéances internationales, notamment les Jeux Olympiques juniors" de boxe prévus à Singapour en 2010", a déclaré M. Mourad Meziane.

LISTE DES BOXEURS

Hamachi Fahem (48 kg), Kouider Djelloul Mohamed (51kg), Kenzi Kouceïla (54 kg), Tebi Sofiane (60 kg), Ben Baziz Raouf (64 kg), Abbadi Lyes (69 kg), Belaid Nadir(57 kg) et Hchaichi Chems Eddine (75 kg).

LES COMITÉS DE SUPPORTERS :

«Non à la violence dans les stades !»

Les comités de supporters de plusieurs wilaya du pays, réunis dimanche à Bordj-Bou-Arreidj dans un premier forum national, en présence de Hachemi Djjar, ministre de la Jeunesse et des Sports, ont appelé à l'arrêt de la violence dans les stades et au "refus de dresser la jeunesse contre les intérêts du sport".

S'exprimant devant ce forum consacré à la lutte contre la violence dans les stades, M. Djjar a lancé un appel pressant "à la famille sportive, les comités des supporters, les présidents des clubs et toutes les parties concernées, afin d'œuvrer dans le même élan, pour éradiquer ce fléau".

Un fléau qui "menace en premier lieu, le développement du football dans le pays", a ajouté le ministre, soulignant la nécessité de "canaliser les énergies juvéniles vers les valeurs qui doivent être celles du mouvement sportif national, pour en faire une école du courage, de la loyauté, du dépassement de soi et de la solidarité".

Ouvrant les débats devant une assistance composée en majorité de jeunes, M.Djjar a estimé que "les causes de cette violence trouvent leurs origines dans les années 90, lorsque notre pays a vécu une crise multidimensionnelle, qui n'a pas manqué de marquer la génération née avec cette décennie". Le ministre a ajouté que "de ce fait, il y a lieu d'éliminer les stigmates de cette crise et de mettre un frein aux dérives qui menacent de gangrener le sport, particulièrement le football, car il est aujourd'hui regrettable de dépendre de l'énergie dans un forum sur la violence, au lieu de se consacrer à des thèmes dont l'étude devient urgente, afin d'aller encore plus de l'avant, d'être compétitif sur tous les plans et de se distinguer aux plans régional et international".

S'exprimant devant des personnalités du monde du football à l'image de Salhi Abdelhamid et Belloumi Lakhdar, le ministre a souligné que la violence dans les stades est un "phénomène nouveau qu'il s'agit d'éradiquer par un retour aux valeurs de tolérance et de fraternité".

Le ministre a rappelé que "1.700 infrastructures, relevant du secteur de la jeunesse et des sports, ont été réalisées entre 1999 et 2009, grâce à des moyens colossaux mobilisés par les pouvoirs publics".

Il a également rappelé, au cours de son intervention dans ce forum, les objectifs arrêtés par son département ministériel, notamment "le retour à une politique de formation dans les clubs sportifs et la construction d'une équipe nationale de football forte", un but qui ne peut être atteint, selon le ministre, que par l'adhésion de toute la famille sportive, la formation sans relâche et le respect des règles qui doivent régir le sport.

S'adressant aux supporters de Bordj-Bou-Arreidj, le ministre a annoncé l'inscription de nouveaux projets dans cette ville, notamment l'extension des tribunes du complexe du 20-Août, qui disposera d'une capacité d'accueil portée à 10.000 places.

DIVISION I (MISE À JOUR) : CABBA 2 – MSPB 1

Bordj Bou-Arreidj rejoint la JSK à la 3è place

Stade du 20 Août 55 (Bordj Bouarredj). Affluence : Nombreuse, arbitrage de M. Deblich assisté de MM. Tahir et Boulekrinet

Buts : CABBA : Hachoud (44' et 54')
MSPB : Brahem Chaouch (sp- 62')

Avertis : MSPB: Younés (19'), Reziouak (70')

Les équipes : CABBA : Kial (Cap), Hachoud, Benlouham, Mohamed Rabah, Bitam (Bentayeb 68'), Essomba (Iloul 82'), Ali Houari, Locif, Dembri (Bouharbit 66'), Zazoua.

Ent : laïche. **MSPB :** Onka, Bouaraba, Meddour, Benmokrane (Medjoudj 72'), Brahem Chaouch, Younés, Bellaoui, Loukili, Reziouak (Cap), Zeghidi, Alii. **Ent :** Bougherara.

PAR SAÏD BENALI

Le CA Bordj Bou-Arredj s'est nettement imposé, hier, à domicile face à une très accrocheuse formation du MSP Batna (2-1), dans un match éprement disputé entre les deux équipes. Les gars de l'entraîneur laïche montrent d'emblée leur détermination à empêcher les trois points de la victoire devant une équipe batnéenne venue avec l'intention de jouer le nul. Les attaques des bordjis se multiplient mettant le gardien Onka à rude épreuve lequel dut s'avouer finalement vaincu à deux minutes de la pause.

23^E JOURNÉE: LE MATCH USMA-MCA À HUIS CLOS

QUEL GÂCHIS !

PAR MOURAD YACINI

Alors que ce n'était qu'une simple rumeur, la LNF annonce officiellement que le derby entre Mouloudéens et Usmistes se déroulera à huis clos. Une information qui n'a pas été du goût des Algérois qui se préparent pour faire la fête. En effet, le jet de fumigène lors de la partie RCK-USMA a été mal vu par la Ligue nationale de football qui décide de sanctionner les gars de Soustara de deux matches à huis clos. Ce qui veut dire que le derby de ce jeudi se jouera sans

public. Les Algérois ont été déçus par la décision des instances. Car pour eux, le derby USMA-MCA n'a jamais fait de grabuge, bien au contraire il a toujours donné du spectacle dans les gradins comme sur le terrain. Cependant, du côté du Mouloudia, on dit que le huis clos est une bonne chose pour eux, comme l'affirme Boumechra : « Le huis clos est un inconvénient pour l'USMA ». Bentoucha quant à lui dit:« Huis clos ou pas, on gagnera c'est tout ». Younés explique : « Nous allons nous présenter sur le terrain avec une seule idée en tête

qui n'est autre que la gagne. Nous pétons la forme et on fera en sorte de confirmer cette bonne santé sur le terrain. »

Les Vert et Rouge sont tous unanimes pour dire que la gagne serait pour le MCA. Donc, en ce qui concerne le huis clos, si le MCA semble approuver cette sanction ce n'est pas le cas pour les Usmistes qui tenaient à la présence de leur public afin qu'il leur donne de la voix ce jeudi. En somme, les Algérois seront privés encore une fois d'assister à un derby. Donc, un match qui s'annonce sans motivation.

M. Y.

DISCIPLINE

DEUX MATCHS À HUIS CLOS POUR L'USM ALGER ET LE RC KOUBA

L'USM Alger et le RC Kouba ont été sanctionnés de deux matches à huis clos pour "jets de projectiles" par les supporters au cours de la rencontre entre les deux équipes disputée jeudi dernier au stade Mohamed-Benhadj pour le compte de la 23e journée du championnat d'Algérie de football de division Une, indique la Ligue nationale de football (LNF).

Les deux équipes (récidivistes) devront en outre s'acquitter d'une amende de 40.000 DA chacune, précise la LNF.

D'autre part, le gardien de l'USM El Harrach Nadjib Ghoul (remplaçant) expulsé lors du match face à l'USM Annaba a été suspendu pour trois matchs (un automatique + deux fermes), plus une amende de 20.000 DA.

Les joueurs Nassim Ouassalah (JS Kabylie), Hakim Seddik et Nabil Besbes (MC Saïda) ont



Le chassé-croisé continue entre le CABBA et la JSK.

PH/D.R.

C'est en effet grâce à Hachoud que les locaux ont ouvert la marque.

Après la pause, les gars de Bordj Bou Arreidj veulent alors en finir et reviennent au siège de la défense adverse. Et c'est le plus normalement du monde que le même Hachoud double la mise, dix minutes après le retour des vestiaires.

Le match s'emballa et les visiteurs tentent de réduire la marque et revenir au score. La réaction des batnéens est récompensée par un penalty que Braham

Chaouch transforme en but à la 62e minute du jeu. C'est alors que le match devient suspensif et très intéressant à suivre avant que l'arbitre Deblich ne mette un terme aux débats. C'est la grande joie du côté du Chabab de Bordj Bou-Arreidj qui empoche trois points et rejoint la JS Kabylie à la 3ème place en attendant que l'ES Sétif termine son match qui se joue au moment où on met sous presse face au CR Belouizdad.

S. B.

RÉSULTAT :

CABBA – MSPB 2-1

Au moment où on met sous presse :
ESS-CRB

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	41	21
2. JSM Béjaïa	38	21
3. JS Kabylie	37	22
- CABB Arreridj	37	23
5. USM Alger	32	22
6. ASO Chlef	30	21
-- MC Alger	30	21
-- CR Belouizdad	30	22
-- MC El-Eulma	30	22
10. NA Hussein Dey	29	22
11. USM Annaba	27	21
12. AS Khroub	26	21
-- USM Harrach	26	22
-- MC Saïda	26	23
15. MSP Batna	24	22
16. USM Blida	20	21
17. RC Kouba	19	22.

PROCHAINS MATCHS :

Jeudi 19mars :

CRB - ASO
USMA - MCS (Huis clos)
USMA - MCA
ASK - MCEE
JSMB - JSK
NAHD - USMB

IL A ÉTÉ CONVOCUÉ PAR SAÂDANE

Babouche : «Je serai à la hauteur»

En championnat, il ne cesse de prouver qu'il est un joueur bourré de talent sur qui on peut compter. Le premier responsable de la barre technique des Vert et Rouge, Alain Michel l'at déclaré à maintes reprises. Le Français est même allé inviter Saâdane à venir voir à l'œuvre le Mouloudéen. Saâdane n'est pas venu au stade, mais il a pris en considération les propos du coach du Doyen. La preuve, le nom de Babouche figure dans la liste des convoqués qui défendront les couleurs du pays face au Rwanda. Contacté le joueur nous dira : « Avant toute chose, je tiens à remercier le coach Alain Michel qui a cru en moi. Il n'a jamais cessé de le clamer haut et fort que je méritais une place dans l'EN. Aujourd'hui, j'en fait partie. Je ne peux décrire ma joie. Ce qui est certain c'est que je ferai le maximum pour montrer à Saâdane qu'il n'a pas eu tort en faisant appel à moi. Je ferai honneur à mon pays, c'est une promesse. Ce qui est certain c'est que je serai à la hauteur. » Babouche est heureux et particulièrement décidé à mettre les bouchées doubles afin de donner un coup de main aux Fennecs dans leur quête qui n'est autre que valider leur billet pour la CAN et pourquoi pas la Coupe du monde.

M.Y.

FAF

L'arbitre international Lamine Ben Aïssa suspendu

L'arbitre international algérien Lamine Ben Aïssa a été suspendu par la Commission centrale d'arbitrage (CCA), annonce la Fédération algérienne de football (FAF). Ben Aïssa a été suspendu pour "insuffisance technique", précise la même source. C'est le second arbitre international algérien suspendu par la CCA après Djaballah Touati, écarté définitivement le 17 février dernier.

Au total ce sont désormais huit arbitres dont deux internationaux qui ont été sanctionnés par la CCA depuis l'élection de Mohamed Naouraoua à la tête de la Fédération algérienne de football le 16 février dernier. Ces huit arbitres sont: Djaballah Touati - Abed Abdelkader - Fettouha Mohamed - Abdellah Benaouda - Fredj Amar - Boukedjar Rabah, Mehidi Redouane et Lamine Ben Aïssa.

LA FRACTURE DU SCAPHOÏDE

Le risque de nécrose osseuse

La méconnaissance de la fracture du scaphoïde est lourde de conséquences, lorsque la fracture n'a pas été diagnostiquée, elle ne se consolide pas et aboutit à une pseudarthrose avec risque de nécrose osseuse.

PAR LE DOCTEUR AÏT KACI BOUSSAAD

La première rangée est articulée avec le radius et le cubitus en haut. La deuxième rangée est articulée en bas avec les métacarpiens. La première rangée est constituée de trois osselets dont le scaphoïde est le plus externe (du côté du pouce). Il se différencie des autres osselets en étant l'un des plus grands os du poignet et a pour particularité d'avoir une grande mobilité et d'être très vulnérable lors des traumatismes du poignet.

Il faut préciser sa mal vascularisation, ce qui signifie que l'apport sanguin destiné à le nourrir est faible et fragile.

La méconnaissance de la fracture du scaphoïde est lourde de conséquences, lorsque la fracture n'a pas été diagnostiquée, elle ne se consolide pas et aboutit à une pseudarthrose avec risque de nécrose osseuse. Le retentissement sur le poignet est important. Une raideur ainsi qu'une douleur secondaire entraîneront un handicap fonctionnel souvent pénible et irréversible.

Comment contracte-t-on une fracture du scaphoïde ?

Lors d'une chute avec réception sur le poignet, surtout les sportifs notamment les footballeurs. Il est impératif de rechercher les signes qui orienteront vers cette pathologie qui sont les suivants :

Douleur dans la région du scaphoïde, à la



La radiographie est nécessaire pour poser le diagnostic.

partie dorsale du carpe dans l'axe du pouce. Douleur dans le fond de la tabatière anatomique (creux entre deux gros tendons lorsque le pouce est en hyper extension)

Douleur à la supination (mouvement de l'avant-bras qui ramène la paume de la main, de la position vers le bas à une position vers le haut) ou la pronation forcée du poignet contre résistance (rotation en avant du bord radial de la main amenant la paume en dedans vers l'axe du corps puis en arrière.

Œdème du poignet

la radiographie permet de poser le diagnostic en montrant le trait de fracture. le cliché du poignet de face ou de profil avec incidence, dite du scaphoïde, sont nécessaires pour poser le diagnostic. Si malgré les signes cliniques retrouvés, la fracture n'est pas visible à la radio il va falloir refaire un examen radiologique le 8^e jour voire le 15^e si la douleur persiste. Si le moindre doute persiste: absence de trait de fracture aux clichés standards et persistance de la douleur quelques clichés scanographiques pourront confirmer ou infirmer la fracture.

La hantise est de passer à côté d'une fracture qui évoluera pour son propre compte sans consolidation et aboutira à une pseudarthrose qui sera responsable d'un handicap fonctionnel majeur.

Conduite à tenir devant une fracture du scaphoïde

1/ si le trait de fracture est bien visible:

Il n'y a pas de déplacement dans 95% des cas. Un traitement orthopédique par plâtre. Le plus souvent on pose un gantelet plâtré, il s'arrête au coude mais il faut éviter les mouvements type marionnettes qui sollicitent le pouce. Ils sont douloureux et retardent la consolidation. Parfois on met un plâtre qui prend le coude. Ce gantelet sera gardé deux à quatre mois avec des contrôles radiographiques chaque mois. Si par contre il existe un déplacement, l'intervention chirurgicale sera de mise afin de remettre en place les deux fragments et les stabiliser par un vissage. Le malade sera sortant après quatre à cinq jours d'hospitalisation et un plâtre sera mis pour une durée de deux à quatre semaines.

Une rééducation sera nécessaire.

2/ si le trait de fracture n'est pas visible:

Il s'agit alors d'une simple entorse, elle sera régressive en trois à six semaines avec un bandage et une légère immobilisation au départ. Sans oublier les anti-inflammatoires. Une radio du poignet sera pratiquée entre le 8^e et le 15^e jour afin de déceler une éventuelle fracture non visible à cause de l'œdème, qui sera traitée de façon orthopédique. Chez le sportif le mécanisme de la fracture dépend bien sûr du mouvement. Par exemple l'hyper extension isolée sans compression du poignet se rencontre par la réception brutale de ballon (handball). Les traumatismes violents lors de chutes de ski, cyclisme et football associant une hyper extension, compression et déviation latérale du poignet.

La particularité du sportif, c'est que le traitement est volontiers chirurgical. La technique est adaptée chez le sportif de haut niveau de façon à reprendre les activités sportives au plus tôt.

Actuellement s'est développée une nouvelle technique chirurgicale percutanée qui consiste, grâce à un viseur et à la radiographie préopératoire, d'enfoncer à travers la peau une broche, puis une vis permettant de fixer le scaphoïde. La reprise de l'activité sportive se fera soit précocement sous la protection d'un plâtre quand le sport le permet, soit après avoir acquis la consolidation osseuse. En conclusion la fracture du scaphoïde est fréquente, bénigne quand le diagnostic est fait, néanmoins elle n'est pas sans risque lorsqu'elle n'est pas décelée au bon moment car elle évolue pour son propre compte, sans consolidation et aboutira à une complication qui est la pseudarthrose source d'un handicap fonctionnel majeur et responsable de l'arrêt de l'activité sportive. Beaucoup de sportifs de haut niveau ont mis terme à leurs carrières à cause de cette méchante blessure alors qu'ils étaient prédestinés à une grande carrière.

A.K.B.

Dans cette rubrique hebdomadaire on parle à chaque fois des bienfaits du sport. La pratique du sport est une bonne chose pour la santé, elle permet de brûler toutes les calories, de vaincre le surpoids, d'évacuer le stress et d'avoir un esprit sain dans un corps sain. La pratique du sport fait barrage à toutes les maladies. Seulement, aujourd'hui, on fera une exception, l'exception qui fait la règle. Saviez-vous que pratiquer du sport peut être à l'origine de maladies rhumatismales, notamment l'arthrose (lésion dégénérative des articulations). Ceci paraît incroyable... Des recherches ont démontré cette hypothèse, des accusateurs et des défenseurs se perdent en conjectures. Chaque groupe campe sur ses positions en apportant son lot de preuves et sa panoplie de théories, l'un pour dire que le sport peut être à l'origine de maladies rhumatismales et l'autre pour défendre le sport et infirmer ces accusations. Pour les premiers, les excès d'impacts répétés en force et de rotation en charge sont nocifs pour le cartilage. Les sports de terrain et de piste doublent ou triplent le risque de coxarthrose (arthrose de la hanche), la gonarthrose (arthrose du genou) touche, à l'âge moyen de 55 ans 5% des ex footballeurs et 15% des ex-joueurs d'élite. Le football, le rugby, le

ARTHROSE DU SPORTIF

marathon, le basket-ball, le judo, le karaté, le tennis, augmentent d'après ces chercheurs le risque d'arthrose chez ceux qui pratiquent l'un de ces sports plus de dix ans à un haut niveau. L'articulation chez l'être humain est essentielle dans sa vie quotidienne, dans ses déplacements, dans ses pratiques journalières: flexion, extension, marche, Station debout. Ces articulations permettent aux os d'être disposés de manière à constituer l'appareil locomoteur.

C'est un ensemble d'éléments par lesquels les os s'unissent les uns aux autres, on les divise en 3 classes :

- Les articulations immobiles
- Les articulations semi-mobiles
- Les articulations mobiles

Le jeu articulaire est capital, son absence est désastreuse et son excès peut créer de notables perturbations.

Un scientifique s'est déjà exprimé sur le cartilage en disant : «Le cartilage vit bien dans une large fourchette de charges; en deçà et au delà il souffre». Ce qui veut dire qu'en dessous, c'est l'atrophie cartilagineuse par manque d'u-

tilisation; au-delà c'est la détérioration par excès de sollicitations. Ces mêmes scientifiques accusateurs affirment que le sport peut créer l'arthrose lors de traumatismes répétés sur l'articulation et lors d'interventions chirurgicales (combien de fois un joueur de football a bénéficié d'une ablation du ménisque et a repris rapidement son activité sportive). Les impacts répétés en force et les rotations en charge engendrent plus ou moins des lésions typiques d'arthrose (fissuration cartilagineuse verticale ou fissure oblique). D'après ces mêmes chercheurs des lésions préarthrosiques s'observent plus fréquemment chez les adolescents sportivement très actifs que chez les moins entraînés. Des études ont montré après avoir fait des clichés systématiques de 105 athlètes de haut niveau concourant pour le championnat d'Europe juniors de football, des cas de lésions préarthrosiques (des dystrophies épiphysaires, des altérations de cartilage de croissance...)

Ceci m'amène à dire que le surmenage articulaire, la surutilisation de tout le corps, le surentraînement, les traumatismes répétés des articu-

lations et enfin les interventions chirurgicales sur ces mêmes articulations engendrent des maladies rhumatismales. Toute chose utilisée avec excès donnera le contraire de l'effet escompté. Maintenant revenons aux défenseurs du sport avec leurs arguments innocentant le sport, en disant que même si les courses forcées altèrent le cartilage, il s'agit d'une adaptation et non de lésions préarthrosiques, puisque après 10 ans de course, surtout pour les coureurs de longues distances (les marathoniens) on ne constate pas d'arthrose. Manifestement, le réquisitoire l'emporte sur la défense mais il existe des données convergentes, le risque d'arthrose est accru dans certaines disciplines sportives comme le football, le judo, le tennis, le handball, l'haltérophilie...

Ces disciplines sportives sont presque sûrement génératrices, d'après ces scientifiques, d'arthrose chez un certain nombre d'athlètes au-delà d'un certain niveau de pratique.

En pratique quotidienne devant une suspicion d'arthrose du genou ou de la hanche à tout âge mais surtout chez un sujet «trop jeune», il ne faut pas manquer d'interroger sur le ou les sports jadis pratiqués en se souvenant de la liste des plus nocifs.

A. K. B.

Publicité

«EL-QODS DANS L'ÉCRITURE FÉMININE» AUX DÉBATS D'ECHOS DE PLUME DU TNA

Difficultés d'être femme, arabe et écrivaine



Amine Ch. Midi Libre

Hadjer Kouidri.

Si l'évocation d'El-Qods, capitale de la culture arabe 2009, a été occultée, la Palestine, ses poètes femmes et hommes, ont bien été, dimanche dernier, au cœur des interrogations du rendez-vous littéraire organisé par le TNA.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

C'est souriantes et détendues que Hadjer Kouidri et Nassima Bouloufa, appartenant toutes deux à la nouvelle génération des plumes arabophones, ont fait face au déferlement de questions pointues posées par une assistance composée majoritairement de journalistes.

Modérés par M. Abderezzak Boukebba, journaliste, poète et écrivain, les échanges en langue arabe châtiée, ont abordé des thèmes liés à l'actualité socio-politique complexe des pays arabomusulmans.

Après avoir reçu un appel téléphonique de l'écrivaine libanaise Fadéla el-Farouk, le modérateur l'a résumé en ces termes. «Selon Fadéla El-Farouk, et cela n'engage qu'elle, les écrits de femmes sont inaudibles en raison de l'oppression que les femmes subissent dans le monde arabe.» C'est sur l'impact de ce handicap qui serait propre à ces sociétés que le débat a démarré. Les deux auteures n'ont pas manqué de confirmer cette triste réalité. Hadjer Kouidri a souligné qu'en matière de littérature arabe, l'on entend surtout parler des hommes alors que l'une des plus brillantes plumes est la

Palestinienne Saher Khalifa, fondatrice du genre romanesque féminin. Elle a également souligné l'incursion du discours politique dans les œuvres littéraires alors que les deux discours devraient être autonomes. Nassima Bouloufa a rappelé le scandale que la publication en 1993 de la correspondance sentimentale que l'écrivain palestinien Ghassan Kanafani (1936/1972) adressait à l'auteure syro-libanaise Ghada Semman (1942) n'a pas manqué de déclencher. Scandale dirigé contre celle qui a alors osé un acte considéré comme un grave manquement à la bonne éducation et dirigé contre la cause palestinienne. La relation entre les deux artistes n'était pourtant un secret pour personne. Aux questions de l'auditoire sur les thèmes sentimentaux, domaine de prédilection de l'écriture féminine, Nassima Bouloufa a simplement rétorqué : «Dans ce monde où règnent la guerre et la violence, si les femmes n'écrivent pas sur les sentiments délicats, qui va donc le faire ?»

Dépasser la langue de bois

Les deux romancières se sont ensuite exprimées sur la notion d'altérité et le peu de curiosité dont font preuve les Algériens quant à réellement connaître «l'autre, le pays proche». «Lors des raids contre Ghaza, les jeunes se drapaient du Keffieh mais personne ne s'est jamais empressé de découvrir la littérature palestinienne», a notamment, relevé Hadjer Kouidri. «Notre attachement à la cause palestinienne revêt une forme officielle. Nous nous gargarisons de slogans et de mots creux», a ajouté M^{me} Kouidri. Concernant le manque de liberté des créateurs, l'écrivaine a souligné qu'il est partagé par tous et que «dans chaque cerveau d'écrivain arabe, sommeille un policier qui censure son expression». Revenant à la question de l'altérité, Hadjer Kouidri a souligné le devoir de découvrir l'autre, même si cet autre est l'ennemi. «Je me sens proche humainement de l'écrivain israélien. Avant de rejeter mécaniquement les écrivains d'Israël, ne devons nous pas les étudier et les découvrir ? En nous fermant à ces découvertes nous nous fermons à la dimension universelle de la littérature». A la question de savoir quel genre de roman elle aurait écrit si elle était Palestinienne, la jeune poétesse n'a pas hésité à répondre qu'elle serait probablement une fidaïya, vu son admiration pour les jeunes résistantes palestiniennes.

La littérature, arme de résistance

A cette réponse qui semble avoir provoqué un choc, il a été rétorqué que Kateb Yacine et Moufdi Zacharia ont créé des œuvres majeures en pleine guerre de Libération nationale. L'art faisant partie des armes les plus puissantes de la



Amine Ch. Midi Libre

Nassima Bouloufa

guerre révolutionnaire. La complexité de l'époque actuelle qui marginalise le verbe poétique plus qu'elle ne le valorise a alors été évoquée. «A l'époque d'internet, le temps lui-même est objet de consommation et les écrits n'ont plus ni la même valeur esthétique ni la même signification qu'autrefois», a tenu à souligner Hadjer Kouidri. L'usage de la langue de bois, y compris par les écrivains, concernant la solidarité avec la Palestine a été dénoncé. «Est-ce que l'écrivain ne devrait pas avoir une autre vision que celle étroite, quasi-automatique, machinale qui est celle de la plupart de nos concitoyens aujourd'hui ? Même sur le plan littéraire nous sommes en retard», diront les deux invitées. Le mérite des écrivains Ouassini Laâredj et Yasmina Khadra, qui abordent le thème des souffrances du peuple palestinien dans leurs œuvres récentes, a été salué. La sous-estimation de la littérature en général et celle des femmes en particulier a été mise en exergue par les conférencières. L'exemple de Ahlem Mosteghanemi a été cité pour dire que sans aide extérieure, l'auteure serait encore probablement inconnue dans son pays. Pourquoi faut-il toujours passer par la reconnaissance de l'étranger pour être enfin reconnue chez soi ? C'est sur ce constat pessimiste que s'est clôturé ce débat chaleureux et sans restriction. L'hommage à El-Qods et à la Palestine sera, encore une fois, à l'ordre du jour lors de la 4^e édition du festival national de théâtre professionnel qui aura lieu à la fin mai et de la première édition du festival international de théâtre professionnel prévu prochainement.

K. T.

COLLOQUE SUR CHEIKH EL HASNAOUI À TIZI-OUZOU

La voix mythique de l'exil

PAR ROZA CHAOUI

Un colloque scientifique sur Cheikh El Hasnaoui se tiendra, du 11 au 15 mai, à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a indiqué l'organisatrice de cette manifestation, l'association culturelle «Issegman» de Tizi Ouzou.

Durant ce colloque, plusieurs conférences y seront données, traitant, entre autres, de la biographie de Cheikh El Hasnaoui, de son parcours et de ses œuvres artistiques.

Selon les organisateurs, ce colloque vise à faire redécouvrir, à étudier et à analyser «l'une des figures les moins connues et de loin la plus complexe» de la chanson populaire (chaâbi), le chantre de l'émigration et de l'authenticité, en l'occurrence, Cheikh El Hasnaoui.

De son vrai nom, Mohamed Khelouat, El Hasnaoui est né le 23 juillet 1910 à Taâzibt l'hesnawen (Tizi-Ouzou).

Déjà «une voix mythique», il débute dans les années 1930, une carrière de chanteur qui le conduira en France. En effet, en 1936, il quitte



Cheikh El Hasnaoui.

définitivement l'Algérie et s'installe à Paris où il enregistre son premier disque en 1949. Pendant la Guerre d'Algérie, par solidarité avec les combattants du FLN-ALN, il s'abstiendra de se pro-

duire en public. En 1971, âgé de 61 ans, il arrêtera définitivement la chanson et s'installera à Nice; son discographie comptait alors soixante-quatorze titres, chantés en kabyle et en arabe algérien. En 1989, se coupant totalement des siens, il se retire à Saint-Pierre de la Réunion où il mourra en juillet 2002.

En juillet 1999, Mehenna Mahfoufi, ethnomusicologue, apprend que le vieux maître habitait l'Ile de la Réunion. Quelques mois plus tard, à la suite de rumeurs, une radio annonce sa mort. Le chercheur se rend aussitôt à la Réunion. À son retour, il y ramène des images vidéo et dément, à la télévision algérienne, ces rumeurs infondées.

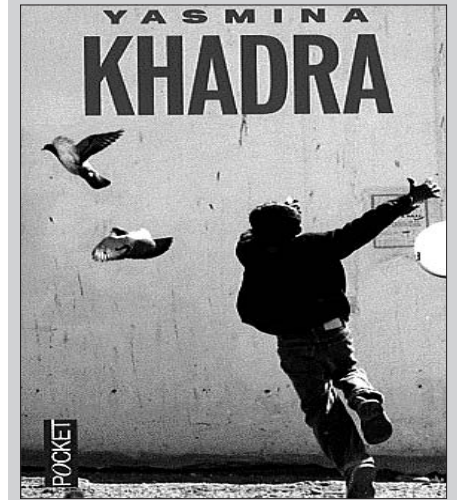
Mehenna Mahfoufi fera trois voyages pour rencontrer le chanteur, et un quatrième pour assister à ses funérailles en 2002.

De Matoub Lounès à Aït Menguellet ou, plus tard, Takfarinas, Kamel Messaoudi et bien d'autres, nombre d'artistes s'inspirent ou évoquent l'œuvre musicale de Cheikh El Hasnaoui, pour sa musique ou sa thématique récurrente de l'exil comme source d'inspiration.

R. C.

«L'ATTENTAT» DE YASMINA KHADRA

Bientôt sur les planches du TRO



Le Théâtre régional d'Oran Abdelkader Alloula vit au rythme des répétitions de la pièce théâtrale adaptée de l'œuvre du romancier Yasmina Khadra, «L'Attentat».

Une douzaine de comédiens du TRO et de différentes troupes de l'Ouest du pays sont distribués dans cette nouvelle production, à l'instar de Mohamed Himour, Abdelkader Belkaïd, Bachir Hammouda, Fadéla Hachemaoui et d'autres figures du 4^e art, indique le directeur du TRO, Azri Ghaoui.

La Générale de la représentation est programmée pour la mi-avril prochaine.

HOMMAGE À MOULOU D FERAOUN

Fouroulou traduit en 25 langues



Une rencontre en hommage à l'écrivain disparu Mouloud Feraoun a été organisée avant-hier à Tizi-Ouzou, à l'initiative de la direction de la culture. Durant cette rencontre, il a été notamment annoncé la publication des actes du colloque tenu en 2008 à Tizi-Ouzou en hommage à Feraoun et la traduction dans 25 langues de l'ouvrage phare de l'auteur le Fils du pauvre avec son personnage phare Fouroulou.

23^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG

L'Afrique à l'honneur

Une sélection rigoureuse de films africains provenant notamment d'Algérie (Malek Bensmail) dont la Chine est encore loin est l'unique film du continent en compétition, du Sénégal (Moussa Touré), et du Nigeria (Fred Amata...), sont à l'honneur de la 23^e édition du Festival international de films de Fribourg (FIFF), en Suisse, prévue du 14 au 21 mars.

Roza Chaoui

SAUCE, BEURRE, MARGARINE ET CRÈME FRAÎCHE

Le Light est-il réellement allégé ?

Les matières grasses, qu'elles se présentent sous forme de beurre, de margarine, de crème ou de sauce, sont les premiers aliments à limiter lorsque l'on fait un régime ou que l'on souhaite simplement contrôler son poids. La tentation est forte de régler le problème en achetant leur version light ou allégée. Est-ce une vraie ou fausse bonne idée ?

PAR SORAYA HAKIM

Evitez d'acheter du beurre à 25% de matières grasses (MG). Cette version "ultra light" relève davantage de la spécialité laitière que du beurre. Elle a peu de goût et étant très molle, la tentation est grande d'en abuser.

Si vraiment vous n'arrivez pas à maîtriser votre quantité de beurre, utilisez du beurre à 40% de MG. Sachez que cette version allégée est rendue possible en

ajoutant de l'eau. Idéalement, il faut apprendre à cuisiner sans matières grasses (vapeur, grill, work...). Ensuite, pour le plaisir, il est autorisé d'ajouter une noisette de beurre (light ou non) sur ses légumes juste au moment de servir. Il est conseillé d'oublier le beurre pour confectionner vos sauces. Ayez recours aux fonds de sauce, à la moutarde, aux vinaigres et autres condiments.

Quelle margarine choisir ?

Attention aux appellations et autres revendications. Par exemple, une margarine qui affirme "fait baisser le cholestérol" n'est pas forcément allégée. A vous donc de vérifier sa teneur réelle en matières grasses.

Préférez une margarine à 50% de MG plutôt que 60% de MG. Mais n'allez pas en dessous de 50% de MG, car elle ne tiendra plus la cuisson et tendra à rejeter de l'eau.

Privilégiez les margarines aux acides gras oméga-3 (soit à l'huile de colza), bénéfiques pour prévenir les maladies cardiovasculaires. En revanche, vérifiez l'équilibre entre oméga-3 et oméga-6, celui-ci devant être inférieur à 5.

Vérifiez également qu'elle n'apporte pas ou peu d'acides

gras saturés. Enfin, n'oubliez pas que la margarine est tout autant calorique que le beurre. Les quantités, même s'il s'agit d'une margarine allégée, sont donc à contrôler de près.

La crème fraîche : à faire, à ne pas faire

La version allégée à 15% de MG est recommandée : une petite cuillerée apporte 17 calories.

En revanche, évitez la crème "extra légère" à 4 ou 5% de MG, qui n'a plus ni le goût ni la texture de la crème fraîche.

Évitez franchement la crème, légère ou pas, pour faire de la chantilly, car la quantité finale utilisée est impressionnante.

Sachez que même entière, la crème fraîche est moins calorique que le beurre (320 kcal contre 740 kcal / 100g).

Les sauces salades : que penser des allégées ?

Les versions allégées sont à peine moins caloriques que les classiques, lesquelles contiennent moins d'eau et aussi moins d'additifs (sucres, épaississants). Il n'est donc pas toujours essentiel de choisir une sauce allégée. Mieux vaut vous focaliser sur les quantités. Sinon, faites vous-même votre vinaigrette allégée :



émulsionnez une cuillerée à café de moutarde avec une cuillerée à café de vinaigre. Ajoutez 3 cuillerées à café d'huile et 2 cuillerées à soupe d'eau.

Les autres sauces

Comme pour les sauces salades, prudence, une sauce allégée n'est pas forcément beaucoup moins calorique qu'une sauce classique. En effet, elles sont allongées avec de l'eau et leur goût est renforcé à l'aide de différents additifs, dont beaucoup de sucre. Privilégiez les sauces soja, naturellement

légères, voire la mayonnaise au soja. En revanche, même la mayonnaise classique allégée est à éviter, car elle est encore très calorique, et contient en prime 5 fois plus de sucre.

Pour confectionner vos sauces, privilégiez les coulis de tomates, le yaourt et la maïzena.

La règle à retenir est qu'il faut aussi être vigilant pour les produits light ou allégés et que même s'ils sont vraiment moins caloriques, il ne faut pas en abuser.

S. H.

Publicité

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1778 Un «Monsieur» des océans



Pour sa troisième expédition, James Cook, marin expérimenté et célèbre décida d'explorer la zone nord du Pacifique. Il partit de Plymouth en juillet 1776 avec le Resolution et un

autre charbonnier, le Discovery. Il fut le premier Européen à naviguer sur la côte du nord-ouest de l'Amérique du Nord et débarqua ce jour sur l'île de Vancouver, qui recevra ce nom en 1792 en l'honneur du capitaine George Vancouver envoyé par le Royaume-Uni, en Colombie-Britannique (Canada) où il y installa un commerce de fourrures avec les Amérindiens. Puis, il parvint à l'océan Arctique par le détroit de Béring. Les expéditions de James Cook ont grandement facilité la navigation dans le Pacifique en raison de la qualité des cartes relevées par ce grand navigateur. Qui plus est, ses expéditions ont contribué à agrandir considérablement le territoire britannique et à accroître l'aire d'expansion de la langue anglaise dans cette grande région du monde.

1961 Une lâche exécution

Fin août, la CIA, les Belges et l'ONU entreprennent d'écartier, voire d'éliminer Lumumba. Kasa Vubu le démet de ses fonctions le 5 septembre, en dépit de l'opposition du Parlement. Le 14 septembre, le colonel Joseph-Désiré Mobutu, nommé chef d'état-major par Lumumba, entreprend un coup d'État et arrête le Premier ministre. Le 24 novembre, l'Assemblée Générale de l'ONU reconnaît la légalité de la délégation de Kasa Vubu au détriment de celle de Lumumba. Celui-ci s'évade le 27 novembre mais est repris le 2 décembre. Les 12 et 13 janvier éclate une révolte au camp de l'armée à Thysville où est enfermé Lumumba. Les Occidentaux craignent le retour de

Lumumba et Bruxelles exerce des pressions pour qu'il soit livré à Tshombe (Katanga) ou à Kalonji (Kasaï). Patrice Lumumba, Maurice M'Polo et Joseph Okito, après avoir subi de nombreux sévices, sont transférés à Élisabethville au Katanga. Tshombe et son entourage belge du Bureau-conseil du Katanga décident d'éliminer immédiatement les trois prisonniers. En présence de Tshombe et de trois de ses « ministres », ils sont exécutés ce jour par des policiers et des soldats katangais commandés par deux Belges, le commissaire de police Frans Verscheure et le capitaine Julien Gat.

1996 Violence politique



Omar Abdel Rahman et neuf autres personnes ont été déclarés coupables de complot en vue de mener des opérations "terroristes" aux États-Unis, notamment des attentats à l'explosif contre les

Nations unies et d'autres sites importants de New York, ainsi que de complot visant à assassiner des personnalités politiques, dont le président Hosni Moubarak. Il sera condamné à la réclusion à perpétuité par le tribunal fédéral de New York. En Egypte, 97 militants islamistes ont été renvoyés devant un tribunal militaire. Ils étaient accusés, entre autres, d'attentats à l'explosif contre neuf banques en 1995, de l'assassinat en 1994 de Rauf Khayrat, directeur-adjoint du Service de renseignements de la sûreté de l'État, de détention d'explosifs et d'appartenance à une organisation armée interdite, Al Djamaa al Islamiya. Ces trois hommes – Medhat Tahhawi, Mohammad Ahmad Saeed Saleh et Hamada Mohammad Lutfi (condamné par contumace) – faisaient partie d'un groupe de six personnes accusées de complot en vue d'assassiner le président Moubarak. Ils ont été jugés en secret par un tribunal militaire au début de 1994 ; les deux premiers ont été exécutés le 17 mars 1994 à Alexandrie.

LE CARNET DU MIDI

1928 ALI KAFI Ancien Président du haut comité d'Etat



Il est né en 1928, à Harouche (Skikda). Il milite au sein du Parti du peuple algérien puis au mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques. Il poursuit ses études à la mosquée-université «Zeitouna» en Tunisie. Il rejoint la révolution en qualité d'officier de l'armée de libération, et colonel responsable de la deuxième wilaya jusqu'à son départ en Tunisie. Il fut remplacé par Salah Boubnider au commandement de la wilaya II. Il a été membre du conseil de la révolution algérienne. Au lendemain de l'indépendance, il est nommé ambassadeur en Tunisie puis au Caire. Il est élu membre du comité central du parti du front de libération nationale. Il occupe plusieurs postes, notamment, secrétaire général de l'organisation nationale des moudjahidine à la fin d'avril 1990, membre du haut conseil d'état après la démission du président Chadli en janvier 1992 ensuite président du haut conseil de l'Etat après l'assassinat de Mohamed Boudiaf le 02 juillet 1992 et ce, jusqu'à la fin du mandat du HCE et la désignation de Liamine Zeroual à la tête de l'Etat le 31 janvier 1994. Son passage à la présidence du haut conseil de l'Etat a constitué la consolidation de l'organisation des moudjahidine et de son rôle au sein de la vie politique. Ali Kafi figurait parmi ceux qui soutenaient le retour de Mohamed Boudiaf et sa nomination à la tête de l'Etat. Toutefois, un désaccord survient entre les deux hommes quant à l'orientation politique et sur les moyens de résoudre la crise en sus de la marginalisation de l'organisation. Il eut ainsi une rupture. Le présidence de Ali Kafi est venue dans des conditions particulières caractérisées par une croissance de la violence, des actes terroristes, un vide constitutionnel et une absence totale des institutions de l'Etat. Il a voulu faire participer toutes les formations politiques nationales, y compris le Front islamique du salut dissous dans des négociations. Il quitte la scène politique, à la fin du mandat du HCE en janvier 1994.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

Le port d'El Djezaïr : un ouvrage, une histoire

C'est dans l'actuelle Amirauté que nous pouvons situer l'ancien port. Quelques monuments conservés jusqu'à nos jours permettent de retracer l'histoire mouvementée de cette partie stratégique de la ville. Certes, depuis l'antiquité existait là un abri naturel créé par un groupe d'îlots au large d'El Djezaïr, mais c'est après la prise du Penon en 1529 par Kheireddine que l'aménagement d'une jetée qui porte encore le nom de Barberousse a permis la protection d'une darse en mesure de recevoir des dizaines de navires. Rappelons que le mot darse qui a pour origine dar esse-naa ou maison de fabrication, était constituée au XVI^e siècle par des ateliers de construction de bateau situés sous la Place des Martyrs. Le plan d'eau qui constituait la partie interne du port se fermait la nuit à l'aide d'une chaîne... C'est là qu'évoluent aujourd'hui de paisibles barques de pêcheurs et de petits bateaux de plaisance...

Les résidences du Coptan-Raïs et du ministre de la marine

A l'entrée de l'actuelle Amirauté se trouve la résidence du Coptan-Raïs «commandant de la marine» au-dessus de l'impressionnante voûte construite en pierres de taille provenant de Rusguniae (Tamenfoust). Non loin de là, au-dessus de la fontaine Baba Ali, on découvre la maison de l'oukil El Hadj, ministre de la marine. A l'entrée de la voûte, une inscription fut placée par Hussein en 1816-1827 et nous renseigne sur la construction de l'Amirauté. «Le



gouverneur sultan d'Alger, a fait cette construction, Hussein Pacha, mine de miséricorde, a donné ses soins à cet édifice. Dieu désire sans cesse la guerre Sainte de ses intentions pures comme la perle. Que la vérité rende son étendard toujours victorieux! Il a donné à ce bâtiment des bases quadrangulaires, avec des arceaux reliés les uns aux autres. Désirant qu'elle reste comme monument, cet homme généreux a établi cette construction dont les fenêtres sont opposées à la mer, dont le dôme s'élève au faite du ciel; c'est la demeure des amiraux, champions de la guerre sainte et conquérants. Un modèle nouveau ayant été créé, on édifia ce pavillon que la langue ne saurait décrire et dont le plan est une œuvre d'art au-dessus de toutes les louanges. Encore sa date «quelle belle chose Dieu a voulue! La vérité a rendu son achèvement» année 1242. Malheureusement, ces deux résidences ont reçu au début de ce siècle une nouvelle décoration de style «néo-mauresque» qui a modifié extérieurement et intérieurement l'édifice.

Le phare de l'Amirauté et le Bordj El Fanar

C'est sur l'emplacement du Penon que Kheireddine construisit le château du Fanar qui était une tour circulaire dont le sommet était constitué par le phare. «Gueubkli, ainsi était désigné le bordj el fanar, est la place principale de la forteresse impériale dont la renommée est universelle», écrivait le dey Hussein à la sublime porte. Aujourd'hui, le phare nous rappelle cette puissante forteresse dont très peu de vestiges demeurent, car la foudre en détruisit une partie, en 1814 et une violente explosion l'ébranla en 1845.

ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

Une cinquantaine de décès depuis le début de l'année

Inodore, incolore, indétectable par l'homme, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par gaz toxique. Le dernier communiqué hebdomadaire de la protection civile fait état de 21 interventions pour assistance aux personnes asphyxiées au monoxyde de carbone lors desquelles 14 personnes sont malheureusement décédées alors que 29 autres personnes ont été sauvées.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

En 2007, sur les 138 686 accidents domestiques enregistrés par la protection civile, 4% sont des asphyxies. Ces asphyxies dues essentiellement aux fuites de gaz, ont fait une cinquantaine de morts depuis le début de l'année.

Le grand froid qui a touché diverses régions du pays ces dernières semaines a poussé nombre d'habitants à recourir à des chauffages nécessitant l'utilisation de bonbonnes de gaz butane ou de gaz de ville. Deux combustibles qui ne sont pas



sans risques. La mise en garde de la protection civile est claire, «les citoyens doivent impérativement prendre de grandes précautions, car le danger d'une asphyxie est important en cette période de grand froid. Comme c'est le cas au niveau des Hauts-Plateaux où la température est très basse, poussant des familles à allumer leur chauffage et même leur cuisinière pour chauffer leur habitation, et cela souvent sans disposer de bouche d'aération. Le danger est invisible, car le gaz est incolore et pratiquement inodore. Et une

seule heure peut suffire à tuer une personne».

La densité du monoxyde de carbone est voisine de celle de l'air, il sera présent en hauteur et au sol. Il s'accumule très rapidement dans les locaux. C'est un gaz asphyxiant, qui est absorbé en quelques minutes dans l'organisme et se fixe sur l'hémoglobine à la place de l'oxygène. Dans la majorité des cas, les intoxications résultent de l'utilisation d'un système défectueux de chauffage ou de production d'eau chaude, quel que soit le combus-

tible utilisé (gaz, fioul, bois ou charbon).

Maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue sont les principaux symptômes d'une intoxication faible. En revanche, la perte de connaissance, l'impotence musculaire et les troubles du comportement révèlent une intoxication aiguë pouvant entraîner le coma puis le décès.

Intoxications au monoxyde de carbone : comment éviter les accidents

Dans la majorité des cas, les intoxications au monoxyde de carbone auraient pu être évitées. Elles résultent en effet le plus souvent d'une installation défectueuse de chauffage ou de production d'eau chaude.

Pour éviter les accidents, il ne faut notamment jamais utiliser une cuisinière pour se chauffer, ne pas utiliser en continu les chauffages d'appoint, ne pas utiliser de groupes électrogènes à l'intérieur, et enfin, confier l'installation des nouveaux appareils de chauffage par un professionnel.

Il est également recommandé d'aérer quotidiennement les habitations même par temps froid, de faire entretenir par un professionnel qualifié son matériel, de faire ramoner le conduit de cheminée et de ne jamais obstruer les grilles de ventilation.

T.L.

Publicité

Cuisine

Artichauts farcis aux sardines



Ingrédients :

500 g de sardines
6 fonds d'artichauts
1kg de petits pois
2 oignons.
2 tomates
1 tête d'ail.
5 g de ras el hanout
1 verre d'huile
1 botte de coriandre
Poivre, sel

Préparation :

Malaxer les sardines après avoir délicatement retiré les arêtes et les têtes. Saler, poivrer puis ajouter le Ras El Hanout, un oignon, de l'ail et la coriandre hachés. Bien mélanger et en farcir les fonds d'artichauts. De plus, faire revenir les tomates coupées en quartiers dans l'huile, le second oignon ainsi que le reste d'ail. Ajouter les petits pois et couvrir d'eau. Mettre les artichauts farcis et laisser cuire à petit feu en faisant attention au niveau de la sauce jusqu'à la cuisson complète.

Biscuits aux graines de sésame



Ingrédients :

1 tasse de farine
1/2 tasse de beurre ramolli
1/2 de sucre
1/4 c. à thé de bicarbonate
1 oeuf
Une pincée de sel
Graines de sésame

Préparation :

Mélanger la farine, le bicarbonate de sodium et le sel. Remuer pour bien mélanger le beurre, le sucre et l'oeuf. Battre jusqu'à consistance légère. Ajouter les ingrédients secs et bien mélanger. Réfrigérer pendant 30 min. Façonner en boules de 3/4 pouce. Rouler dans les graines de sésame. Cuire sur une plaque à biscuit graissée, à 375F jusqu'à légèrement doré.

VRAI OU FAUX

Stress et fatigue : les idées reçues

Les idées reçues sur le stress sont nombreuses, mais pas toujours exactes. Petite revue des principes généraux... Vrai ou faux.

Un déséquilibre alimentaire favorise le stress

Vrai. Notre façon de penser, de sentir, de percevoir, dépend de notre santé physique et biologique. Pour cela, il faut veiller à maintenir un équilibre alimentaire entre les différents nutriments que nous ingérons. Préférez les sucres lents (céréales, pommes de terre, pâtes, riz...) plutôt que le sucre ou la pâtisserie. Diminuez les graisses et préférez les graisses végétales. Veillez à consommer suffisamment de "bonnes" protéines (poissons, viandes, oeufs, laitages).

Et inversement, le stress conduit à des comportements alimentaires néfastes

Vrai. La perte du rythme des repas, le grignotage, les déjeuners pris sur le pouce dans de mauvaises conditions... sont des comportements induits par le stress. Les aliments choisis sont principalement ceux que nous ressentons comme dé-stressants : sucres rapides, sodas, graisses... car ils nous font plaisir. Ré-équilibrez votre alimentation

et prenez le temps de manger, en choisissant un endroit calme, tempéré et qui vous permet d'être assis. Le repas est un vrai moment de détente pour votre organisme.

Le chocolat et d'une manière plus générale les sucreries sont des aliments anti-stress

Faux. Ils appartiennent à la catégorie des sucres rapides c'est-à-dire qu'ils passent directement dans le sang en donnant un coup de fouet quasi-immédiat mais de courte durée. Il convient de privilégier les sucres lents qui eux agissent sur le long terme. Les sucres présentent néanmoins l'avantage de faire plaisir, ce que nous recherchons lorsque le stress nous gagne. Néanmoins, ils font grossir s'ils sont consommés plus que de raison.

La consommation de tabac dé-stresse

Faux. Chez certaines personnes, le tabac a le pouvoir d'abaisser le niveau de stress et de donner un coup de fouet. Le tabac est un excitant qui augmente la fréquence cardiaque et la tension artérielle. A terme, en revanche, il asphyxie notre sang et en particulier celui qui irrigue le cerveau. C'est un "faux calmant" qui induit un phénomène de dépendance dangereux à terme pour l'organisme. Il est donc à bannir.



Le stress entraîne des carences en vitamines et en oligo-éléments

Faux. Le stress n'a pas d'incidence directe sur les taux de vitamines et d'oligo-éléments présents dans l'organisme. Ce sont les déséquilibres alimentaires induits par un état de stress qui peuvent conduire à des carences.

CONSEILS PRATIQUES

BIEN ENTREtenir ET ÉCONOMISER L'ÉNERGIE DU CONGÉLATEUR



Saviez-vous qu'au-delà de 6 mm, le givre peut engendrer une surconsommation électrique de 30 % ? Voici donc l'entretien régulier pour conserver un congélateur en bon état...

Pour économiser l'énergie

- Réglez le thermostat à une température adaptée (-18°C est la température idéale pour conserver les aliments surgelés).
- Ne laissez pas la porte ouverte trop longtemps, cela réchauffe le congélateur et oblige le moteur à fonctionner plus longtemps.

- Chargez les compartiments au maximum. Remplissez les espaces vides avec des bouteilles d'eau en plastique pleines au 3/4. Ainsi congelées, elles aideront le congélateur à abaisser la température après une ouverture de porte.

- Ne mettez pas d'aliments chauds ou encore tièdes.

- Dégivrez régulièrement votre congélateur. Le givre agit comme un isolant et oblige le moteur à se mettre plus souvent en marche.

- Vérifiez l'état des joints d'étanchéité. Pour cela, fermez la porte sur une feuille de papier et essayez de la retirer. Les joints sont à changer si celle-ci se retire facilement. Ils ne retiennent plus le froid.

Pour nettoyer :

Commencez par débrancher le congélateur. Videz-le et grattez la glace avec une raclette en plastique puis lavez la cuve à l'eau tiède additionnée de cristaux de soude. Rincez, essuyez et rebranchez. Pour accélérer le dégivrage, faites bouillir une casserole d'eau, déposez-la dans votre congélateur et fermez la porte. La vapeur dégagée travaillera pour vous. Evitez à tout prix les outils pointus souvent utilisés pour retirer la glace. Vous risqueriez de percer les parois. Nettoyez la carrosserie du congélateur avec une éponge imbibée de lessive liquide. Evitez tout produit abrasif. Lorsque vous aurez terminé le dégivrage, passez sur les parois une éponge imbibée d'un mélange jus de citron / eau pour éliminer les mauvaises odeurs.

Trucs et astuces

Enlever les traces d'encre sur le livre



Pour se débarrasser des traces d'encre sur les pages d'un livre, frottez les parties concernées avec un coton-tige et de l'eau oxygénée ou de l'acide chlorhydrique, lavez à l'eau et essuyez.

Entretien de bois blanc



Pour laver l'ameublement en bois blanc, frictionnez-les vivement avec un chiffon imprégné de savon noir délayé dans de l'eau chaude. Pour ôter les traces d'encre, frottez-les avec du suc de citron.

Éliminer les traces de doigts sur les photos



Pulvérisez les marques de doigts avec de la laque pour cheveux. Ensuite, utilisez un chiffon doux qui ne peluche pas pour polir la photo.

Marbre éclatant



Pour redonner de l'éclat à votre sol en marbre, enduisez sur le sol un produit de polissage. Après l'avoir rincé et séché, enduisez sur le sol un produit lustrant ou faites-le briller avec un chiffon imbibé de pétrole.

Mots Fléchés N°117

Briques colorées Perte de volume	Aiderai mon parlé Chéris	Imaginant Embarras	Vin d'Italie	Escroques Mont de Jérusalem	Détournent Personnel	Fanée
Ecrasée Suprématie			Faire feu Abattus		Antique nourrice Abri d'essaim	Oposé au zénith
Bien appris Auxiliaire		Coupe réfractaire Sommet de crise	Licorne de mer Pèsera l'emballage	Pays d'Europe C'est le cobalt		
Collision	Coup de baquettes Bonne blague	Pillage Bruit de mécanisme	Os de l'oreille Pompes à godets	Hurle Bleur la peau par maladie		Buts fixés
Fait dis- paraître Amusant recueil			Argent de Tokyo Fleuve africain			Mauvaise soupe
Manie Prenai la responsabilité	Entama le capital Produit de vigne	Hemorrique Certaines- sont épinières		Sélection Fin de verbe		Crack Porteront plus haut
Couverte de chapelure			Jeunes porcs Jupe de danseuse		Vieille poésie Cogner	
Dalle funéraire Prend le risque		Sécurité Possédée				Moqueries
			Sorte	Profond fossé Clairsemé	Proche du bleu Généiteurs	
Embellies Supplias	Faible lumière Piège à crustacé		Boisson populaire Bon copain			Asséché
		Éviteront Fut au courant				
Doubles équarres Mot de dédain		Mettre en terre Petit ennui			Refusa d'avouer Possessif	
	Contrariété			Attaquer en justice		
Repos d'après- midi			Pays du Far-West			Mais oui

Les Entrecroisés N°117

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
01														
02														
03														
04														
05														
06														
07														
08														
09														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

- Mots de 3 lettres: FEU, LOI, VIE
- Mots de 4 lettres: ACTE, AIDE, TAUX
- Mots de 5 lettres: AGENT, REFUS, VENTE
- Mots de 6 lettres: GROUPE, PERTES, POLICE, RISQUE, VÉRITÉ
- Mots de 7 lettres: CONTRAT, SALAIRE
- Mots de 8 lettres: COURTAGE, COURTIER, SÉCURITÉ
- Mots de 9 lettres: COMPAGNE
- Mots de 10 lettres: ÉVALUATEUR, PROTECTION
- Mots de 11 lettres: RÉCLAMATION

Solutions Mots Fléchés N°116:

J S F A R R M
GASTROENTERITE
NEREIDE SAVON
AIDAS EMOUVANT
SATURNISME NI
ESTER SETE VER
AIGA SERVIR
DIFFERE NAITRE
RANTRES REEL
DELICES IRAS S
ABER ABAISSE
GRILEMPLIEON
UNES OTERAS E
AME CINEMAS VU
IDONT ESPOIR
ANIERE ON EUS
ADVERSITE RAT
PI OSTIE RAS O
EPI ET SIMILI
UNIRA ORIGINAL
TESSITURE SUE

Solutions Mots Croisés N°105 :

Horizontale :
EFFICACEMENT
NOEL*RALERAI
CLE*AC*FRERE
AIREDALE*CSN
DEICIDE*OTE*
R*QUEENS*ISE
EMU*U*TACO*S
MIEL*FILANTE
ES*ETALES*ER
NEZ*AIL*INRI
TRUC*RENEE*N
SETACES*REVE

Les pays du monde
Suisse

La Suisse, ou la Confédération suisse pour les usages officiels, est un pays d'Europe de l'Ouest sans accès à la mer entouré par l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche et le Liechtenstein. Elle a quatre langues nationales : l'allemand (die Schweiz), le français, l'italien (Svizzera) et le romanche (Svizra). Elle est constituée de 26 cantons suisses. Le pays a une longue tradition de neutralité politique et militaire et abrite de nombreuses organisations internationales.

Pub

Midi Libre
RECRUTE
DES JOURNALISTES
CORRESPONDANTS

Pour les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tipasa, Béjaïa, Oran, Chlef, Médéa, Mostaganem, Skikda, El Bayadh, Djelfa, Ghardaïa et Biskra.
envoyer demande avec cv au fax : 021.93.65.88 ou par e-mail : direction@lemidi-dz.com

Mots Croisés N°106

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement :

- Propos désobligeants
- Manifeste de l'amour - Allez en latin
- Grouper - Vieille
- Tour - Accueillante
- Enlever - Eminence - Marque le lieu
- Clair et frais, en parlant d'une couleur - Se dit d'engins conçus pour produire de la fumée
- Fixé sur le revers d'un organe - Limité
- Bière - Pierre d'aigle
- Acteur français (Toulon 1883 - Neuilly-sur-Seine 1946) - Opinion
- Sert à appeler - Tenteraient
- Né - Dieu grec de la Mer
- Conjonction - De bonne heure - Ouvertures en S sur la table d'un violon

Verticalement :

- Représentation spatiale d'une réalité non géographique
- Loi du silence - Orient
- Personne sans énergie - Canard
- Pouvoir qq, qqch de ce qui est nécessaire - Mois
- Irlande - Dépenses
- Vigoureusement
- De la 2^e pers - Peu sérieux
- Orientât qqch suivant un axe - Rivière de l'Asie - Unité de mesure des surfaces agraires
- Bande organisée de malfaiteurs - Taches permanentes de la corne due à des traumatismes
- Aucune chose - Hautes
- Enlève la tête d'un poisson - Indium
- Sélénium - Fils d'Anchise et d'Aphrodite - Saintes

Le FOUILLIS N°117

U	J	E	S	U	E	D	N	O	T	E	L	A	H	C
E	E	L	U	C	I	N	A	C	E	H	C	E	P	B
F	U	A	R	U	E	L	F	E	T	E	E	I	N	V
Q	B	B	A	L	L	O	N	A	S	N	Q	O	I	A
H	U	M	I	D	I	T	E	T	N	U	I	L	E	C
E	O	O	Z	K	O	L	I	O	E	T	L	N	C	A
E	E	A	E	L	I	V	D	N	A	E	S	O	I	N
D	E	S	E	R	A	N	I	R	G	P	A	Z	T	C
A	S	V	O	N	A	Q	I	I	C	L	B	A	S	E
N	S	V	T	R	U	P	A	U	A	U	L	G	L	S
E	A	P	E	E	S	T	A	D	L	I	E	L	O	S
M	R	P	O	N	U	E	R	E	V	E	R	E	S	E
O	R	A	A	R	T	E	D	A	N	G	I	A	B	A
R	E	R	E	A	T	E	G	A	Y	O	V	E	R	U
P	T	C	B	E	N	G	A	T	N	O	M	I	D	I

- BAINNADE
- BATEAU
- BBQ
- BIKINI
- CANICULE
- CHALET
- ENFANT
- ESTIVAT
- FÊTE
- FEU
- FLEUR
- GAZON
- HUMIDITÉ
- JEU
- LAC
- MIDI
- MONTAGNE
- PARC
- PARÉO
- PÊCHE
- PIQUE-NIQUE
- PLUIE
- PROMENADE
- RANDONNÉE
- RÊVER
- ROSÉE
- SABLE
- SEAU
- SOLEIL
- SOLSTICE
- SPORT
- TERRASSE
- TONDEUSE
- TRANSPIRATION
- VACANCES
- VÉLO
- VENT
- VER
- VILLÉGIATURE
- VOYAGE
- ZOO



Bélier
Vous allez avoir un moral de vainqueur et les tâches habituelles ne vous démorosent pas. Vous pourrez travailler avec acharnement.

Taureau
C'est une véritable aventure qu'on pourrait bien vous proposer. Vous avez du mal à vous décider à saisir cette opportunité qui vous paraît périlleuse. On vous saura gré de faire preuve de discernement en pareilles circonstances.

Gémeaux
C'est très bien de faire confiance aux autres et en particulier à ceux que vous aimez, mais dites-vous aussi que vous feriez bien de vous assurer que l'argent est dépensé à bons escient.

Cancer
Profitez de vos bonnes dispositions pour faire quelques mouvements. Vous avez besoin de vous sentir bien dans votre corps et dans votre esprit. Bougez, ne restez pas statique. Respirez profondément, ouvrez la fenêtre toute grande et aérez-vous.

Lion
La forme sera là ! Et vous allez voir les choses différemment. Votre humour vous permet de tirer votre épingle du jeu d'une façon magistrale.

Vierge
Il n'y a rien à dire sur un sujet qui vous contrarie quelque peu. Regardez où vous mettez les pieds avant de prendre nettement position. Une attitude ferme ne nuirait pas dans de telles circonstances.

Balance
On vous fera une proposition en apparence dénuée de difficultés que vous pensez pouvoir accepter. Elle vous paraît conforme à vos désirs et vous en éprouvez une vive satisfaction. Votre moral vous aide à remplir au mieux les obligations délicates qui en découlent.

Scorpion
Quelqu'un vous fait une offre courageuse mais vous savez qu'il ne pourra pas tenir ses engagements. Son comportement tendant à nier l'évidence vous contrarie.

Sagittaire
Une étonnante opportunité risque de se présenter à vous. Votre pouvoir de réflexion vous permet de juger si vous devez ou non persévérer dans la voie que vous avez prise. Ne faites pas preuve d'entêtement. Il n'est pas idiot de changer d'avis si nécessaire.

Capricorne
Soyez sûr de vous si vous voulez discuter sérieusement d'un problème amoureux ou sentimental. Mais sachez faire preuve de détachement pendant cette discussion car elle risquerait de s'envenimer.

Verseau
Avec la forme physique que vous avez, vous pourrez gagner une certaine indépendance. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques supplémentaires tout vous semblerait infiniment mieux. La réussite est toute proche de vous.

Poissons
La chance vous aidera à saisir certaines opportunités bienvenues. De nouveaux rapports amicaux se créent, soyez disponible pour vous adapter à cette éventualité favorable. Essayez de conserver votre position face aux aléas des relations superficielles. Soyez optimiste.

A VENDRE :
A Alger centre : local d'une superficie de 73m² fond et murs, avec acte à Khelifa Boukhalifa.

Quiz
Le thème : Les huiles essentielles

Quelle est la particularité de l'huile de lavande ?
- Elle permet de traiter les nausées
- Elle soigne les maux de tête
- Elle atténue les dépressions légères

Quelle est la particularité de l'huile de marjolaine ?
- Elle soulage l'insomnie
- Elle aide à dormir
- Elle est efficace contre les saignements des genévives

Quelle est la particularité de l'huile de camomille ?
- Permet de soulager les entorses
- Elle régule l'appétit
- Elle est utile lors de retard des règles

- Solution :**
- Elle soigne les maux de tête
 - Elle aide à dormir
 - Permet de soulager les entorses

PROGRAMME TÉLÉ



12h30 : Khoussoussi Min
Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Télévisé (2eme Edition)
13h20 : Magazine Régional
13h30 : El-Houb EL-Daïe
Feuilleton
15h00 : Aâzizi El-Mouchahid Emission
17h30 : Acheribet Al-Qoran Documentaire
18h00 : Journal télévisé (amazigh)
18h30 : Moutâat El-Maida Emission culinaire
19h00 : Indama Tatamardou Akhelaq
20h00 : Journal Télévisé (Edition du 20h00)
21h00 : El F'hama
22h45 : Marhaba Emission
23h00 : Dr HOUSE Serie



11:10 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Ensemble contre le sida
13:53 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Bob le majordome
16:35 Seconde chance
17:35 Grey's Anatomy
18:25 A prendre ou à laisser
19:10 La roue de la fortune
19:50 Rallye Aïcha des Gazelles
19:54 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal

20:35 C'est ma Terre
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Les Experts
23:20 Enquêtes et révélations

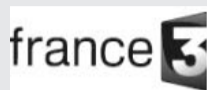


Présentateur : Magali Lunel.



10:45 CD'aujourd'hui
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Rapport du Loto
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Expression directe
14:05 Toute une histoire
15:05 Un cas pour deux
17:10 En quête de preuves
18:00 Côté match du jour
18:05 The Closer
18:55 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
19:50 Météo
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:33 Météo
20:35 Contes et nouvelles du XIXe siècle
21:30 Chez Maupassant
22:05 Plein 2 ciné
22:10 Faites entrer l'accusé

23:35 Dans quelle éta-gère
23:40 Journal de la nuit
23:45 Météo
23:50 CD'aujourd'hui
23:55 Ciné-club



11:05 Côté cuisine
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:45 Keno
14:50 Sénat info
15:00 Questions au gouvernement
16:05 Outremer
16:30 @ la carte
17:20 Un livre un jour
17:25 Des mots pour demain
17:30 Des chiffres et des lettres
17:55 Culturebox
18:00 Questions pour un champion
18:35 19/20 Edition Nationale
18:36 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Football : Toulouse FC/Lille
22:25 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Tout le sport
23:00 Ce soir (ou jamais !)



11:15 Les enquêtes impossibles
12:15 500 euros plus tard

12:40 Les vacances de l'amour
13:35 Medicopter
14:30 Section enquêtes criminelles
15:20 Commissaire Lea Sommer
16:20 Medicopter
18:05 Invisible Man
19:45 How I Met Your Mother
20:35 Sans peur et sans reproche
22:15 JT

22:30 Chasse à l'homme



Réalisateur : John Woo. Avec Jean-Claude Van Damme (Chance Boudreaux), Lance Henriksen.



19:00 Cuisines des terroirs
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Le Nord et le Sud
20:44 Thema
20:45 Blessures invisibles
21:30 Ma première guerre
22:50 Le dessous des cartes
23:05 Bonjour du Cachemire



10:00 Star 6 Music
11:25 La guerre à la maison
11:50 Météo
11:55 Dr Quinn, femme médecin
12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 Parlez-moi de Sara

15:15 Par acquis de conscience
17:15 Hit Machine
17:20 Paris 16ème
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:40 Météo
19:45 Six'
20:00 Une nounou d'enfer
20:30 Tongs & paréo
20:40 Nouvelle Star



11:20 Fortier
12:10 Maurad a ses règles
12:15 Friends
13:35 En quête de preuves
15:25 Chéri, je change de famille
17:00 Friends
17:50 X-Files, aux frontières du réel
19:35 Central nuit
20:35 Donjons et dragons, la puissance suprême
22:25 Les Goonies



Réalisateur : Richard Donner. Avec Sean Astin (Mickey), Josh Brolin (Brand).



12:40 Starsky et Hutch
13:35 Margot des Clairies
15:10 Meyer, le sphinx
18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 On a volé la cuisse de Jupiter

LA SELECTION DU JOUR



20h35

Sans peur et sans reproche

Réalisateur : Gérard Jugnot. Avec Gérard Jugnot (Bellabre), Bouteille Romain (François de Paule), Rémi Martin (Bayard).



A la fin du XV^e siècle, les armées du roi de France, Charles VIII, traversent l'Italie pour aller reconquérir le Royaume de Naples. Bellabre, l'un des capitaines français, est vaincu et ridiculisé dans un tournoi de parade par un jeune inconnu du nom de Bayard. Il décide de prendre ce dernier sous sa coupe pour se venger de lui et le confronter aux dures réalités de la guerre, mais aussi pour le soustraire à son amour impossible pour la duchesse Blanche de Savoie. Mais Bayard est un courageux soldat. Il parvient à se soustraire des griffes du cruel Espagnol, Sottomayor. Suite à cette prouesse audacieuse, Charles VIII le nomme chevalier.



23h05

Bonjour du Cachemire

Réalisateur : Miguel Alexandre. Avec Bernadette Heerwagen (Lisa), Rene Iffrah (Sharif Mishra), Elena Uhlig.



Lisa est venue s'installer à Munich pour échapper à la vie de province. Dès sa première rencontre avec Sharif, elle se retrouve dans le lit du bel étranger. Une aventure qui devait rester sans lendemain, mais qui n'est pas sans conséquences pour Lisa. Dans cette grande ville où elle ne connaît personne, elle ne peut se confier qu'à Tanja, sa collègue de bureau. Non seulement elle est bientôt enceinte d'un quasi inconnu originaire du Cachemire, mais celui-ci est musulman. Comment va-t-il réagir ? Malgré ces inquiétudes, une tendre relation s'installe entre Lisa et Sharif qui semblent vivre leur bonheur loin de toutes contingences.



20h35

Donjons et dragons, la puissance suprême

Réalisateur : Gerry Lively. Avec Mark Dymond (Berek), Clemency Burton-Hill (Melora), Bruce Payne (Damodar), Ellie Chidzey (Lux), Steven Elder (Nim).



Damodar prend possession du Globe Noir, source des quatre éléments fondateurs : l'Eau, la Terre, le Vent et le Feu. Grâce à lui, il détient le pouvoir absolu et invoque le Dragon Noir pour détruire le royaume d'Ismir. Le déclin approche et une armée se met en place pour sauver les habitants, mais il reste peu de temps avant le réveil du Dragon. Cinq combattants, Berek, Lux, Nim, Dorian et Ormaline, partent alors braver tous les dangers et résoudre les énigmes qui les mèneront au Globe avant qu'il ne soit trop tard.



20h40

On a volé la cuisse de Jupiter

Réalisateur : Philippe de Broca. Avec Philippe Noiret (Antoine Lemercier), Annie Girardot.



Lise Tanquerelle, commissaire de police à Paris, vient d'épouser le professeur Antoine Lemercier, helléniste distingué. Il l'emmène en voyage de noces en Grèce. A Athènes, le couple fait la connaissance d'un jeune archéologue, Charles-Hubert Pochet. Celui-ci découvre, dans l'île d'Héraklios, des fragments d'une statue antique. Agnès, la femme de Pochet, laisse voler cette antiquité par un marin grec qui lui fait la cour.



Directeur de la publication : Karim Aït Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Saida Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88

Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax : 021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax :
031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 12, rue de la Victoire
16106 Rostomia, Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

2 accidents de la circulation font 1 mort et 3 blessés à El-Tarf

Un horrible accident de la circulation routière est survenu hier sur la RN44 juste avant l'intersection Oued El Hout dans la daïra d'El Kala. Selon le premier bilan trois femmes ont été grièvement blessées. Elles furent aussitôt transférées par un particulier à l'hôpital de 243 lits d'El Kala. Le sinistre a eu lieu vers 18h30; la conductrice est entrée de plein fouet dans un des arbres qui longeait la chaussée. Le véhicule léger, une 206 de couleur blanche a été complètement endommagé. Par ailleurs,

nous avons appris qu'un jeune de 4 ans a été mortellement fauché par un véhicule au niveau d'un des quartiers populaires d'El Kala dans la wilaya d'El Tarf. Une enquête a été ouverte par les éléments de la brigade de gendarmerie pour déterminer les circonstances.



660.000 cartes de retrait magnétiques renouvelées depuis le début de l'année

Algérie Poste a entamé depuis le début de l'année, une opération de renouvellement de 660.000 cartes de retrait magnétiques (CCP), fabriquées durant le premier trimestre 2007 et arrivées à expiration en décembre 2008, a indiqué dimanche le directeur général de cette entreprise, M. Mohamed

Hammadi. Le renouvellement des ces cartes de retrait magnétiques (CCP) sur l'ensemble du territoire national sera totalement achevé vers la fin de l'année en cours, a précisé M. Hammadi à la presse en marge du séminaire sur «la contribution des nouveaux services de la poste à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens»

organisé par Algérie Poste. Cette procédure de renouvellement, intervient après l'expiration en décembre dernier, des premières cartes confectionnées et délivrées aux clients CCP de la wilaya d'Alger, première wilaya à avoir reçu ces cartes, qui seront par la suite généralisées à toutes les wilayas du pays.

Report du «Printemps constantinois du théâtre professionnel»

Le «Printemps constantinois du théâtre professionnel» dont l'ouverture a été annoncée initialement pour le 27 mars, journée mondiale du théâtre, se tiendra du 16 au 27 avril 2009, a indiqué dimanche le responsable de la programmation du Théâtre régional de Constantine (TRC).

Les troupes des théâtres régionaux d'Alger, d'Oran, Bel Abbés, Annaba, Batna, Bejaia, Tizi-Ouzou et Constantine ont confirmé leur participation à cette manifestation que le public et les comédiens professionnels, espèrent qu'elle sera institutionnalisée, à l'instar des grands festivals et rencontres du «Vieux Rocher».

«Félicitations !!! vous avez gagné...», un surprenant SMS aux relents d'arnaque

De nombreux abonnés de la téléphonie mobile se sont rendus aux agences commerciales d'un opérateur privé activant en Algérie en vue de s'enquérir de la véracité d'un message reçu la veille sur leurs portables, leur annonçant avoir gagné un véhicule de luxe. «Félicitations !!! Vous avez gagné la nouvelle BMW X6...», indique notamment le SMS signé «Wassistance», lequel n'est autre qu'un «serveur pirate», affirment, de leur côté, les services de l'opérateur concerné en recommandant

aux destinataires de ce message de ne pas y donner suite. Le SMS en question met, en effet, deux numéros de téléphone portant l'indicatif d'un pays africain à la disposition des «gagnants» de la voiture pour leur permettre de connaître la procédure à suivre afin de récupérer leur prix. «Si vous appelez à ces numéros, vous tomberez sur un répondeur et perdrez du montant de votre crédit», prévient une opératrice du service clientèle de l'opérateur de la téléphonie mobile objet de cette piraterie. «Il s'agit d'une

piraterie via l'Internet», signale l'employée qui précise que «des mesures ont été déjà engagées en vue de bloquer la diffusion de tels messages». L'Algérie n'est pas le seul pays à être ciblée par l'intrusion de «l'audacieux» serveur qui semble sévir à plus grande échelle, à en juger par le contenu de divers forums d'internautes consultables sur le Web. «Vous n'y gagnerez rien! Ils vous feront payer des frais imaginaires et vous ne verrez jamais arriver votre gain», lit-on en substance dans ces mises en garde.

Campagne de vulgarisation agricole

Dans le cadre de la campagne intensive de vulgarisation pour la mise en œuvre de la politique du renouveau de l'économie agricole et du renouveau rural engagée par le ministère en 2008, les services de la vulgarisation du ministère de l'Agriculture et du Développement rural organisent, le mardi 17 mars 2009 au centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA), à Médéa, une rencontre nationale à laquelle prendront part les animateurs radio relevant des services agricoles.

Cette rencontre, organisée par les services de la vulgarisation du ministère de l'Agriculture et du développement rural, fait suite aux rencontres régionales visant à expliquer le concept et les objectifs de la politique du renouveau de l'économie agri-

cole et rurale et les instruments réglementaires et juridiques de sa mise en œuvre et devra permettre aux participants l'acquisition des méthodologies d'intervention sur le terrain. Ces animateurs radios, qui occupent un rôle et une place active, devront constituer des relais d'informations destinés au public en général et aux agriculteurs et éleveurs en particulier. Cette nouvelle politique du secteur s'est traduite par la mise en place d'un système de communication et de vulgarisation qui constitue un tournant décisif pour atteindre la sécurité alimentaire en tant que gage de la souveraineté nationale.

L'ouverture des travaux aura lieu le mardi 17 mars 2009 à 9h00 au Centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) à Médéa..

Une Japonaise cybernétique, future star des défilés de mode

Bruno, coupe au carré bien nette, Ucroa est japonaise, elle mesure 1,58 mètre, pèse 43 kilogrammes, et ses parents la surnomment la «cybernétique humaine»: et pour cause, il s'agit du dernier robot humanoïde présenté lundi par des chercheurs nippons. Une équipe de roboticiens de l'Institut des technologies industrielles avancées (AIST) a investi 200 millions de yens (1,6 million d'euros) et passé trois ans à concevoir cette créature à visage humain, qui fera ses premiers pas prochainement sur les podiums des défilés de mode.

Pour dessiner ce prototype Ucroa - son nom technique - ils ont étudié la morphologie de la gente féminine japonaise de 19 à 29 ans, recensée dans une base de données de recherches.

«Notre projet était de concevoir un être qui ait une apparence proche de l'humain, remue de la même façon et puisse interagir avec lui», explique le directeur de ce programme, Shuji Kajida. Cette cyberdame est cependant vêtue d'une combinaison métallique pour «signifier qu'elle est d'un autre type et éviter un sentiment de malaise que susciterait une trop grande ressemblance avec une femme», a confié le chercheur. L'idée de lui donner le look d'une lycéenne nipponne en mini-jupe plissée et grandes chaussettes a vite été abandonnée. «Cela faisait mauvaise impression», convient M. Kajida. Cette jeune dame mécatronique, qui devrait quand même se tailler un franc succès chez les fanatiques de la culture populaire japonaise, est régie par des microprocesseurs, mue par des micromoteurs et obéit (plus ou moins) à des ordres vocaux.

Egalement baptisée HRP-4C, elle n'a pas été développée ex nihilo. Elle est la première représentante de la quatrième génération de plates-formes humanoïdes de recherche conçues par le même institut public japonais, lequel a ouvert récemment un laboratoire commun dans ce domaine avec le Centre National de la Recherche Scientifique français (CNRS). Toutefois, par rapport à ses prédécesseurs, mâles trapus aux allures de Goldorak antipathiques, la demoiselle a un joli minois, n'a pas une carrure de boxeur, sa poitrine est plus proéminente, elle est plus mince et marche plus élégamment. «Nous avons analysé la déambulation d'un mannequin pour créer les différentes postures», détaille M. Kujida.

Elle parle la même langue que les Japonais, sait se présenter et accepte de répondre à quelques questions (quel est ton nom ? combien pèses-tu ?), même posées avec un petit accent français.

Au total, le corps de cette personne artificielle compte 30 articulations, ses mains quatre en tout et son visage huit (paupières, mâchoires inférieure et supérieure, yeux, etc.) Les chercheurs de l'AIST, qui comptent en faire un top-model reine des défilés de prêt-à-porter, la destinent dans un premier temps au secteur du divertissement. Plus tard, elle se verra confier la tâche moins gratifiante de tester des machines de sport et autres appareils pour le compte des humains. Les Japonais, poussés par les pouvoirs publics, attendent des robots, y compris des femmes, qu'ils fassent à leur place ce qui est pénible, dangereux ou ingrat.



Cette jeune dame mécatronique, qui devrait quand même se tailler un franc succès chez les fanatiques de la culture populaire japonaise, est régie par des microprocesseurs, mue par des micromoteurs et obéit (plus ou moins) à des ordres vocaux.



INSOLITE

Une femme fait cinquante fois le tour d'un rond-point



La police a été appelée pour venir en aide à une automobiliste qui a fait plus de 50 tours d'un rond-point

Deux voitures de police ont dû intervenir pour guider la femme vers une sortie, après que des automobilistes ont signalé que la dame ne s'arrêtait pas de tourner autour du rond-point. Andrea Zimmer, 62 ans, a déclaré qu'elle n'était pas coincée mais qu'elle voulait tester sa nouvelle voiture avant de

choisir une sortie, et donc de s'engager sur une route. Elle considère maintenant connaître parfaitement son véhicule et assure qu'il «prend très bien les ronds-points».

La police assure qu'elle peut comprendre que cette personne ait voulu s'entraîner à conduire sa nouvelle voiture mais qu'il existe néanmoins des lieux prévus à cet effet dont les ronds-points ne font pas partie.

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h12	Fadjr : 5h15	Fadjr : 5h17	Fadjr : 5h23	Fadjr : 5h43	Fadjr : 5h43	Fadjr : 5h47	Fadjr : 5h50
Dohr : 12h38	Dohr : 12h41	Dohr : 12h43	Dohr : 12h49	Dohr : 12h57	Dohr : 13h09	Dohr : 13h12	Dohr : 13h14
Asr : 16h02	Asr : 16h06	Asr : 16h07	Asr : 16h13	Asr : 16h21	Asr : 16h33	Asr : 16h36	Asr : 16h39
Maghreb : 18h38	Maghreb : 18h41	Maghreb : 18h42	Maghreb : 18h48	Maghreb : 18h57	Maghreb : 19h08	Maghreb : 19h11	Maghreb : 19h14
Icha : 19h59	Icha : 20h03	Icha : 20h03	Icha : 20h10	Icha : 20h18	Icha : 20h29	Icha : 20h32	Icha : 20h34

LEUR DIFFUSION SERA EXPÉRIMENTALE

Les chaînes amazighe et coranique lancées demain

Après une attente qui aura duré près de cinq ans, la chaîne amazighe vient enrichir le paysage médiatique télévisuel aux côtés d'une autre nouvelle chaîne consacrée exclusivement au Coran. Des nouveaux qui porteront à cinq le nombre de chaînes de télévision nationales.

PAR INES A.

À partir de demain, deux nouvelles chaînes de télévision seront mises en service à titre expérimental sous les appellations de chaîne IV et chaîne V, a annoncé, hier, l'Établissement public de télévision (EPTV) dans un communiqué rendu public. Ainsi, la première sera d'expression amazighe et la seconde sera dédiée au Saint Coran. Les programmes de la chaîne IV, précise l'Établissement, seront diffusés en langue tamazight dans



A partir de demain deux nouvelles chaînes enrichissent le paysage médiatique.

ses déclinaisons kabyle, chaoui, targaie, chenouie et mozabite. Celle-ci sera quotidiennement diffusée de 17h00 à 23h00, soit six heures d'antenne.

La chaîne V, consacrée elle «au Saint Coran et au savoir et à la connaissance», émettra huit heures par jour de 16h00 à minuit.

Ces deux chaînes seront retransmises, explique l'EPTV, par les trois satellites Nilesat, Hotbird et AB3 ainsi que par la voie terrestre hertzienne, «en attendant

l'élargissement de leur acheminement par le biais de la Télévision numérique terrestre (TNT) en cours d'introduction».

Elles seront captées sur les fréquences 10930 mégahertz (Mhz) pour Nilesat, 11034 Mhz pour Hotbird et 11065 Mhz pour AB3.

L'EPTV a tenu à préciser dans ce sens, que «le lancement de ces deux nouvelles chaînes, entre dans le cadre du développement du secteur audiovisuel national tel que décidé par le président de la

République, M. Abdelaziz Bouteflika».

«Inscrite dans le dispositif prévu par le plan de relance économique, la politique initiée à ce niveau vise l'extension et la modernisation de la télévision nationale, de sorte que le service public portant le droit à l'information des citoyens soit doté des voies et des moyens qui en assurent la consolidation et la pérennité», indique la missive.

Ces deux nouvelles chaînes qui viennent s'ajouter à la chaîne terrestre, Canal Algérie, et à la A3, «participent de cette démarche et constituent dans cette optique les premiers jalons de toute une série d'autres programmes dont la maturation est en cours».

L'entreprise ne précise toutefois pas la nature des ces programmes mais tient tout de même à affirmer qu'elle tient à «élargir de façon conséquente son offre de programme et concrétiser progressivement et de manière efficace ses objectifs de proximité».

I. A.

Editorial

PAR RACHID MECHTRAS

Une histoire d'eau

L'eau est un enjeu crucial pour les deux tiers de l'humanité. L'Algérie, située dans une région semi-aride, elle est concernée au premier chef par les résultats du forum de l'eau qui se tient depuis hier à Istanbul en Turquie. Le problème du réchauffement climatique en Algérie se matérialise par l'avancée du désert et des sécheresses cycliques. Malgré un énorme investissement pour la construction de barrages, les villes algériennes ont connu et continuent de connaître des coupures intempestives d'eau. Et on ne peut que se réjouir de la construction de stations de dessalement d'eau de mer, une solution qui vient atténuer quelque peu les souffrances des populations, aussi bien en ville qu'en milieu rural. D'autres mesures ont été prises, comme celles qui portent sur le traitement des eaux usées, pour les besoins de l'irrigation agricole. On a également procédé au remplacement des réseaux de distribution, touchés par la vétusté, car datant, pour la plupart, de la période coloniale, tout comme on a confié la gestion de la distribution à un opérateur privé. Ce dernier, pour fuir ses responsabilités, a mis au point un système ingénieux: il demande aux usagers qui veulent signaler des cas de fuite d'eau d'appeler un numéro vert. Une charmante demoiselle prend votre doléance et vous assure que les services techniques compétents passeront dès le lendemain. Mais ces services ne passent jamais et l'on assiste ainsi, actuellement, dans certains quartiers, à des fuites qui durent depuis deux ans. Cela ne semble pas inquiéter ni déranger les responsables du secteur, qui continuent de servir un discours lénifiant aux citoyens.

R. M.

IL ATTEINT SON PLUS HAUT NIVEAU

Remontée de l'euro face au dollar

L'euro s'établissait en hausse face au dollar à son plus haut niveau depuis le 10 février, lundi en milieu d'échanges européens, un certain regain d'optimisme pesant sur la monnaie américaine, valeur-refuge traditionnelle, malgré un G20 Finances du week-end où il a surtout été question de grands principes.

La monnaie unique européenne valait 1,3018 dollar contre 1,2927 vendredi soir et montait également face à la devise nipponne à 127,33 yens contre 126,61. Le dollar s'appréciait de la même face au yen à 98,18 yens contre 97,91 vendredi.

Les analystes notaient que la réunion des ministres des Finances et banquiers centraux du G20 n'a rien apporté de nouveau, aucune grande

avancée n'étant décidée. Le G20 Finances a été l'événement du week-end, et, pour une bonne part, la réunion a été décevante, les participants n'offrant rien d'autre que des promesses déjà annoncées d'augmenter sensiblement les capacités de prêts du FMI (Fonds monétaire international), notaient des analystes. Cependant, d'autres facteurs ont réussi à gommer la déception liée à cette réunion dont d'abord les déclarations du président de la Fed (Ben) Bernanke selon qui les Etats-Unis pourraient sortir de la récession d'ici à la fin de l'année (...) tandis que la banque Barclays s'est jointe lundi matin aux banques annonçant de solides résultats de début d'année. De son côté Citigroup estimait que «ce regain devrait se poursuivre».

«Les clients qui se sont précipités sur la valeur-refuge que constitue le dollar cherchent à présent des actifs plus rémunérateurs», confirmait-on.

Le recul du dollar est dû aussi «à l'inquiétude des investisseurs sur les implications négatives des actions agressives entreprises par la Fed», observaient des experts.

Aujourd'hui, la Fed pourrait annoncer des mesures de rachat de bons du trésor américains. «Si la Fed adopte cette mesure, les investisseurs retrouveront leur goût pour le risque et l'euro montera».

L'euro a aussi profité de l'annonce lundi matin d'une légère accélération de l'inflation en zone euro en février, à 1,2% après 1,1% en janvier.

(APS)

LE MAUVAIS TEMPS

REVIENT AUJOURD'HUI

Un BMS annoncé pour l'Est du pays

L'Office national de la météorologie a diffusé, hier, un bulletin spécial (BMS) annonçant «des pluies assez marquées parfois sous forme d'averses orageuses» qui affecteront, aujourd'hui, la majorité des wilayas de l'est et du sud-est du pays.

Dans un communiqué rendu public, hier, l'office affirme que ce temps persistera jusqu'à la matinée du mercredi et concernera notamment, les wilayas de Tébessa, Khenchela, Biskra, El Oued et Ouargla. Des régions dans lesquelles les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement les 50 mm, durant cette période.

Pour le reste des régions du pays, l'office annonce un temps brumeux en début de matinée puis, généralement ensoleillé, qui marquera les régions Nord, du mercredi au vendredi, au moment où il sera nuageux, avec des pluies, dans les régions Sud.

Pour les régions Nord du pays, le temps sera brumeux en début de matinée près des côtes et dans les vallées puis, généralement ensoleillé dans la journée, mais partiellement nuageux sur Djelfa, M'sila et Laghouat avec quelques pluies en début de matinée. Les températures maximales seront fraîches aujourd'hui.

Elles oscilleront entre 13°C et 17°C près des côtes et de 8°C à 12°C sur les hauts plateaux, puis elles retourneront à la normale jeudi et vendredi.

I. A.

TIZI OUZOU

Sit-in des Arouch devant la wilaya

Les victimes du Printemps noir ont observé, hier, un rassemblement devant le siège de la wilaya pour exiger leur indemnisation. Les concernés se sont d'abord rassemblés devant le siège de la permanence des Arouch pour ensuite improviser une marche vers la cité administrative. Belaïd Abrika, qui a pris part à l'action, nous a déclaré que plusieurs blessés et ayant droits des vic-

times attendent toujours d'être pris en charge. Dossiers bloqués, non reconnaissance du statut de victimes de la citoyenneté pour les jeunes tués durant les tragiques événements d'avril 2001...les cas sont multiples nous dit-il.

Avant de rappeler qu'il y a aussi le dossier de ceux qui ont subi des dégâts matériels et qui n'ont bénéficié d'aucune réparation.